

# infooels

MARS 2024 N°122



Jean-Philippe  
**goos**  
Producteur  
de pommes et de fruits  
à Blaesheim

7j/7 24h/24

**CASIERS  
EN LIBRE  
SERVICE**

18 RUE DU MOULIN

**PRIX SPÉCIAL  
PRODUCTEUR**  
POMMES, JUS DE FRUITS,  
FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

*Vente directe*  
tous les vendredis  
de 15h à 19h  
7 rue Pasteur à Blaesheim

Instagram Facebook

24H/24  
03 88 66 10 62  
2 RUE DE LA CEINTURE  
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

**Ets JORDY**

**POMPES FUNÈBRES  
CONTRATS OBSÈQUES  
MONUMENTS FUNÉRAIRES**

**ROC-ECLERC**  
LA MAISON DU DANU

Membre de l'Office  
de Commerce et Artisanat  
Illkirchois

Groupe SAFE  
Société indépendante Membre du Réseau Roc Eclerc  
RCS Strasbourg 824 481 428  
Habilitation 18.67.252 - Orias 17004525

**infoogeis**

**DISTRIBUTION GRATUITE  
DANS 3 700 BOITES AUX LETTRES  
PROCHAINE PARUTION : MAI 2024**

**JC  
CREATION**  
AGENCE DE COMMUNICATION  
ÉDITION - RÉGIE PUBLICITAIRE

**RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE**  
23 rue de la Poste  
67400 Illkirch-Graffenstaden ☎ 03 88 67 84 34  
agence@jccreation.fr

Monuments funéraires - Créations personnalisées - Travaux de cimetière

**m. Marbrerie  
ISSEMER**

Show-room

**BARTH**

**POMPES FUNÈBRES**  
MENUISERIE AGENCEUR

4 rue Denis Papin  
DUTTLENHEIM  
03 88 68 80 70  
marbrerie.missemer@wanadoo.fr  
www.missemer-marbrerie.fr

91 rue du Gal Leclerc  
PLOBSHEIM  
menuiserie.barth@wanadoo.fr  
barth-plobsheim.com/

NOUVEAU FUNÉRARIUM  
« L'arbre de vie »

Articles funéraires - Couronnes - Plaques - Contrats obsèques

03 88 98 51 90 À votre écoute 24h / 24h et 7j/7j

**LE MOT DU MAIRE**



**→ ÉDITO**

Comme tous les ans, le début d'année est marqué par l'élaboration et le vote du budget par le Conseil Municipal. C'est l'acte politique majeur au service du programme pour lequel vous nous avez donné votre confiance. 2024 est à nouveau une année placée sous le sceau de la prudence du fait du prix de l'énergie encore élevé. En effet,

même si les tarifs du gaz ont baissé, ils restent encore à des niveaux importants. Il en est de même avec les tarifs de l'électricité. Grâce aux investissements engagés ces dernières années dans les économies d'énergie, nous avons réussi à contenir l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Cette gestion saine et rigoureuse nous permet de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Pour les dépenses de fonctionnement, nous avons décidé :

- de poursuivre l'effort de soutien financier consacré aux familles par le maintien de la prise en charge communale de 50% du tarif horaire/enfant malgré l'augmentation continue des effectifs de la crèche et du périscolaire,
- de n'augmenter que très légèrement les tarifs de nos écoles municipales de danse, musique et dessin ainsi que les tarifs de location de salles municipales, malgré la forte inflation des coûts ces dernières années,
- de maintenir à un niveau élevé les crédits scolaires destinés aux fournitures, livres, déplacements, spectacles et autre,
- de maintenir à un haut niveau le soutien à destination de nos associations afin de soutenir l'engagement et les initiatives quotidiennes de nos bénévoles.

Leurs contributions sont importantes pour le dynamisme de la vie communale, la prise en charge des enfants et la très grande offre d'activités proposées.

Pour le budget d'investissement, nous continuons à déployer notre projet d'économie d'énergie tout en améliorant la qualité des équipements publics.

Cette année 3 projets d'envergure ont été inscrits au budget :

- la réhabilitation thermique de l'école élémentaire Saint Exupéry au quartier Village pour près de 2,4 millions d'euros.
- la réhabilitation thermique de la crèche du quartier Gare pour près de 500 000 euros
- la poursuite du passage en LED de l'éclairage public et des bâtiments municipaux pour près de 500 000 euros.

Vous trouverez toutes les précisions dans ce numéro.

Cette année 2024 verra un nouvel équipement prendre du service : je veux parler du gymnase de l'école élémentaire du quartier Gare. Un équipement qui permettra aux élèves de l'école élémentaire et de l'école municipale de danse moderne de s'adonner à la pratique sportive dans d'excellentes conditions.

Une étude sur la qualité de vie a classé notre Commune en 1<sup>er</sup> position pour les communes de 5000 à 10 000 habitants du Bas-Rhin, en 12<sup>e</sup> position des communes toutes catégories confondues. Cela confirme le bien vivre à Geispolsheim !  
Je vous souhaite une très belle saison printanière

Jean-Michel Schaeffer,  
Maire de Geispolsheim



EN COUVERTURE  
PRINTEMPS EN FÊTE 2023

**LES INFOS PRATIQUES**

**MAIRIE**  
6 rue du Maire François Nuss  
☎ 03 90 29 72 72  
mairie@geispolsheim.fr  
www.geispolsheim.fr

**SERVICE TECHNIQUE**  
☎ 03 90 29 76 65

**PROGRAMMATION CULTURELLE**  
Farid Mouchabatai  
☎ 06 70 39 28 55  
culture@geispolsheim.fr

lundi à mercredi 8h à 12h et 14h à 18h  
jeudi 8h à 12h et 14h à 19h  
vendredi 8h à 12h et 14h à 17h  
fermée le samedi

**→ SERVICES PUBLICS**

**MAISON DE L'ENFANT « BOUT D'CHOU »  
CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE**

23 rue de Paris - Julie Schwartz, directrice ☎ 03 88 55 00 30  
mardi 9h à 12h, jeudi 14h à 17h et sur rendez-vous  
Courriel : creche.geispo@agf67.fr

**RELAIS PETITE ENFANCE**

24 rue de Paris - Justine Jacquot ☎ 03 88 39 21 83  
lundi 13h30 à 17h45, mardi 11h à 17h30 et jeudi 13h30 à 17h30  
Courriel : rpe.geispolsheim@agf67.fr

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ALSH VILLAGE**

Rue Tomi Ungerer - Claudine Giboyau ☎ 06 07 60 85 02  
Permanences : de 16h à 18h et sur rendez-vous  
Courriel : periscolaire.geispovillage@fdmjc-alsace.fr

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ALSH GARE**

26 rue de Paris - Mélissa Miraud  
☎ 03 88 67 98 96 - ☎ 06 70 75 63 65  
lundi et jeudi 16h à 18h30 et sur rendez-vous  
Courriel : periscolaire.geispogare@fdmjc-alsace.fr

**DYNAMIQUE JEUNESSE**

Espace Jeunes - Maison des Associations ☎ 03 88 68 95 29  
dynamiquejeunesse@gmail.com  
Emeline ☎ 06 79 18 17 79 - Jean ☎ 06 70 39 33 75

**MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES**

21a rue de Verdun - Cour du Temple  
Carole Di Carlo ☎ 09 64 16 21 74 - Mardi 14h à 17h

**PERMANENCE LOGEMENT**

En mairie - Lundi 10h à 11h  
Sur rendez-vous ☎ 03 90 29 72 73

**ASSISTANTE SOCIALE ET PUÉRICULTRICE**

Permanence de l'assistante sociale et de la puéricultrice  
au Centre Social 21a rue de Verdun - Cour du Temple  
Madeline Andna, assistante sociale ☎ 03 68 33 82 60  
Marie Hautmann, puéricultrice ☎ 03 68 33 80 00

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Michel Bintz - Prise de contact ☎ 03 90 29 72 72

## → 9 JUIN ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Lors des élections européennes, les citoyens des pays de l'Union Européenne élisent leurs représentants en tant que députés au Parlement Européen.

Le nouveau Parlement Européen sera composé de 720 membres. Le nombre de sièges est réparti entre les états membres, en fonction de leur population. La France en comptera 81. En France, les membres du Parlement Européen sont élus sur des listes nationales au suffrage universel direct à un tour. Chaque tendance politique présentera une liste de 81 candidats. À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement Européen et influencer sur les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années.

**Rendez-vous, muni d'un justificatif d'identité, dimanche 9 juin de 8h à 18h dans votre bureau de vote :**

- Bureau de vote n°1 :** mairie  
rue du maire François Nuss
- Bureau de vote n°2 :** école Saint-Exupéry  
rue du Collège
- Bureau de vote n°3 :** école maternelle Les coquelicots  
rue de l'Ecole
- Bureau de vote n°4 :** école élémentaire de la Gare  
rue Pasteur (nouveau gymnase ?)
- Bureau de vote n°5 :** salle ACL  
rue de Paris (entrée par le relais des assistants maternels en raison des travaux)
- Bureau de vote n°6 :** salle saint Jean  
rue de la Liberté

**Le bureau de vote où vous devez vous présenter est précisé sur votre carte électorale.**

Seuls les électeurs inscrits sur la liste électorale depuis les dernières élections recevront une nouvelle carte distribuée par courrier quelques semaines avant les élections. Si vous n'avez pas obtenu votre carte, vous pourrez la récupérer au service des élections en mairie, le mercredi 5 juin au plus tard, ou bien le jour du scrutin, dans votre bureau de vote.

Vérifiez votre situation électorale dans votre bureau de vote et sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Ce service vous permet de :

- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit
- connaître l'adresse de votre bureau de vote
- connaître votre numéro national d'électeur
- savoir si vous avez des procurations en cours
- télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

Pour toute nouvelle inscription sur la liste électorale, rendez-vous sur :

- Internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- En mairie
- Par courrier (formulaire cerfa n° 12669\*02 à télécharger sur [service-public.fr](http://service-public.fr))



En vous munissant :

- de votre carte nationale d'identité ou d'un passeport
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections européennes, que ce soit dans les consulats ou dans les mairies, est fixée **au vendredi 3 mai 2024**.

**Procuration :**

Toute procuration est à effectuer sur : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) ou directement en Gendarmerie.

Nota :

- Le mandataire peut détenir une seule procuration établie en France
- Dans le cadre de la déterritorialisation des procurations, le mandataire pourra être inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que le mandant. Celui-ci devra toutefois se rendre au bureau de vote du mandant pour procéder au vote.

**Que faire en cas d'erreur d'état civil sur votre carte électorale ?**

La demande de correction de votre état civil au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP), géré par l'INSEE, diffère selon votre situation.

Plus d'informations sur :

<https://www.geispolsheim.fr/fr/inscription-listes-electorales>

Le décret n° 2021-1740 du 22 décembre 2021 modifiant les dispositions du code électoral relatives au vote par procuration et portant diverses modifications du code électoral a ajouté un alinéa à l'article R5 du code électoral qui stipule que désormais, pour les élections générales, la procédure de télé-inscription sur les listes électorales sera close le sixième mercredi précédant le scrutin à minuit, le délai du sixième vendredi restant valable pour les inscriptions au format papier adressées par La Poste ou déposées en mairie.

**POUR TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER AU SERVICE DES ÉLECTIONS DE LA COMMUNE.**  
**J. MARULIER ☎ 03 90 29 72 72**

## → LES DÉLIBÉRATIONS

### 29 JANVIER

**Débat d'orientation budgétaire 2024**

- Adoption des orientations suivantes pour le Budget Primitif 2024 :
  - Le contexte lié à l'explosion du prix des énergies et les participations de l'Etat étant incertain, il est nécessaire de maintenir une vigilance totale de nos dépenses de fonctionnement
  - Réaliser l'opération de rénovation thermique de l'Ecole Primaire Saint-Exupéry
  - Réaliser l'opération de rénovation thermique de la Crèche rue de Paris
  - Poursuivre le programme visant à limiter les consommations d'énergie et de fluides des bâtiments communaux
  - Continuer les travaux d'amélioration de l'éclairage public visant à réduire les consommations et la puissance lumineuse
  - Poursuivre, dans toute la mesure du possible, l'utilisation des énergies renouvelables tant pour les bâtiments communaux que par le soutien aux particuliers
  - Contribuer, dans toute la mesure du possible, à des actions favorisant la qualité écologique par la richesse de la biodiversité

**Administration générale**

- Chasse communale 2024-2033 : validation suite à l'appel d'offre des lots de chasse n°3 et 4

**Urbanisme et aménagement du territoire**

- Approbation du programme 2024 (voirie, plan vélo, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau, assainissement et nouveau programme national de rénovation urbaine) de l'Eurométropole de Strasbourg
- Amélioration de la desserte multimodale de la Zone Commerciale Sud - La Vigie : convention de transfert de maîtrise d'ouvrage des communes de Geispolsheim et d'Ostwald à l'Eurométropole de Strasbourg
- Adoption du programme fonctionnel de l'équipement LED des bâtiments publics et des travaux d'éclairage public 2024

**Culture**

- Demande d'un financement au Fonds de concours Salles de Spectacles de l'Eurométropole de Strasbourg en vue de participer au financement de l'Espace Malraux pour l'année 2024
- Modification des représentants de la Commune auprès du conseil d'administration de la société publique locale « Illiade » et du comité de contrôle analogue : modification

**Rénovations thermiques**

- Approbation de la mise à jour du programme fonctionnel de rénovation thermique de l'école élémentaire Saint-Exupéry
- Approbation de la mise à jour du programme fonctionnel de la crèche « bout d'chou » - rue de Paris

**Subventions aux associations**

- Cercle d'Escrime de Geispolsheim : subvention exceptionnelle d'un montant de 1 796,50 € pour l'acquisition d'éléments sécuritaires
- Groupe Folklorique « Les Coquelicots » : subvention exceptionnelle d'un montant de 1 630 € pour l'acquisition d'une nouvelle sonorisation

### 22 FÉVRIER

**Administration Générale - Budget primitif 2024**

- Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2024 :
  - section de fonctionnement pour un montant de 8 050 300 €
  - section d'investissement pour un montant de 6 600 400 €
  - Fongibilité des crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.
  - Taux d'imposition 2024 des taxes communales
 

■ Taxe d'habitation	16,38 %
■ Taxe foncière propriétés bâties	28,10 %
■ Taxe foncière propriétés non bâties	65,90 %
  - Délégation de service public de la petite enfance : approbation des budgets prévisionnels de l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin et de la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsace pour l'année 2024. Le coût prévisionnel du fonctionnement du service Petite Enfance pour la Commune s'élève à 1 458 179,49 €.
  - Adoption du budget 2024 de la Fédération Départementale des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsace pour l'animation jeunesse avec un montant des dépenses estimées à 125 258 €
  - Adoption du budget 2024 pour l'animation de l'Espace Malraux pour un montant prévisionnel s'élevant à 154 795 €
  - Tableau des effectifs des emplois communaux 2024
  - Budget Primitif de l'exercice 2024 - crédits scolaires
    - 25 € par élève/an le taux des crédits alloués aux chefs d'établissements des écoles maternelles pour les fournitures, livres scolaires, timbres postaux, consommables et dépannages des matériels de reprographie et informatiques
    - 26 € par élève/an le taux des crédits alloués aux chefs d'établissements des écoles élémentaires pour les fournitures, livres scolaires, timbres postaux, consommables et dépannages des matériels de reprographie et informatiques
    - 500 € le crédit alloué au Réseau d'Aide Scolaire pour l'acquisition de fournitures scolaires ;
    - 155 € par classe (maternelles et élémentaires) le crédit annuel pour l'acquisition de livres de bibliothèque
    - 5,40 € par enfant pour les cadeaux de Noël pour les enfants des écoles maternelles
    - prise en charge des frais de transports pour une sortie de fin d'année et une sortie culturelle pour les enfants des écoles maternelles et des frais de transports pour sorties piscines et une sortie culturelle pour les enfants des écoles élémentaires
    - pour les classes de découvertes : participation pour un enfant originaire de Geispolsheim et fréquentant une école élémentaire à raison de : 8 € par nuitée pour les classes de découverte organisées dans tous les départements français ou en Allemagne pour les enfants de Geispolsheim scolarisés dans un établissement situé en dehors de la Commune et 16 € par nuitée pour tout déplacement organisé dans le cadre du Jumelage avec Séné avec nuitée obligatoire sur le département du Morbihan, étant précisé que le nombre de classes pouvant organiser un séjour découverte équivalent à une semaine sera limité à cinq classes par année scolaire et par école élémentaire
    - pour le sport dans les écoles élémentaires : 2 600 € par école pour les subventions aux associations pour la pratique du sport dans les écoles élémentaires en fonction des activités effectivement pratiquées
    - enfin pour la participation aux spectacles : 750 € par école pour les subventions pour spectacles pour les écoles maternelles et élémentaires



Administration Générale

Budget primitif de l'exercice 2024 - subventions de principe

BÉNÉFICIAIRES	OBJET	PARTICIPATION																																						
<b>ASSOCIATIONS LOCALES</b>	Participation aux frais de dépenses d'énergie et d'eau (sur production des factures justificatives afférentes à l'année 2023 et 2024)	50 %																																						
	<b>Aide par licencié de moins de 18 ans de Geispolsheim</b> pour l'année sportive 2023/2024 sous réserve de signature d'une convention d'objectifs	110 € (montant minimum par club et par an : 500 €)																																						
	Frais de déplacement des clubs sportifs, pour déplacements régionaux, interrégionaux ou nationaux à l'occasion d'un championnat ou d'une coupe à partir d'un trajet simple minimum de 50 km de Geispolsheim. Versement sur justificatifs transmis.	Base de calcul : 50 % de 0,125 €/km en prenant en compte la distance x le nombre de participants (maximum 16 pour le football, 12 pour le basket, 4 pour le cycle balle, 12 pour le cyclisme artistique, 6 pour le tennis, 6 pour l'escrime, 6 pour les arts martiaux)																																						
	Récompenses des clubs sportifs champions :																																							
	● Champions du Bas-Rhin	460 €																																						
	● Champions d'Alsace	610 €																																						
	● Champions de France ou internationaux	765 €																																						
	Prise en charge partielle des frais engagés par les équipes sportives lors de leurs parcours en Championnat de France ou Coupe de France (engagement, déplacement, hébergement, arbitrage). Limité à 2 équipes par club pour les sports collectifs.	50 % sur présentation des pièces justificatives																																						
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b> Saison 2023/2024	Aide par membre de moins de 18 ans résidant à Geispolsheim de 09/23 à 06/24 sous réserve de la signature d'une convention d'objectifs pour les associations communales développant une pratique musicale collective à l'exception de la Musique Municipale de Geispolsheim.	110 € (montant minimum par association et par an : 500 €)																																						
<b>BADMIN'TONUS</b>	Prise en charge partielle des frais de location du gymnase suite travaux de réhabilitation de l'Espace Malraux (cf. délibération n° 41/10 du 30/04/2010)	Maximum 2 000 €/an (écart de tarif entre Espace Malraux et Gymnase du SICES)																																						
<b>IMPACT TAEKWONDO GEISPOLSHEIM</b>	Prise en charge partielle des frais de location du Foyer Paroissial St-Joseph pour la saison sportive 2023-2024	Subvention de 630 €																																						
<b>CLUBS SPORTIFS COLLECTIFS</b> Saison 2023/2024	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="3"></th> <th colspan="2">Classement</th> <th colspan="2">Séniors Haut Niveau Amateur</th> <th rowspan="3">Une seule équipe, par activité sportive et par catégorie (masculine et féminine)</th> </tr> <tr> <th colspan="2">BASKET</th> <th colspan="2">FOOTBALL</th> </tr> <tr> <th>Equipes Masculines</th> <th>Equipes Féminines</th> <th>Equipes Masculines</th> <th>Equipes Féminines</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Niveau 1</td> <td>National 1</td> <td>National 1</td> <td>National 2</td> <td>Régional 1</td> <td>Niveau 1 12 000 €</td> </tr> <tr> <td>Niveau 2</td> <td>National 2</td> <td>National 2</td> <td>National 3</td> <td>Régional 2</td> <td>Niveau 2 8 000 €</td> </tr> <tr> <td>Niveau 3</td> <td>National 3</td> <td>National 3</td> <td>Régional 1</td> <td>District 1</td> <td>Niveau 3 4 000 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Maintien 4 000 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Prime de maintien au même niveau/années consécutives</p>		Classement		Séniors Haut Niveau Amateur		Une seule équipe, par activité sportive et par catégorie (masculine et féminine)	BASKET		FOOTBALL		Equipes Masculines	Equipes Féminines	Equipes Masculines	Equipes Féminines	Niveau 1	National 1	National 1	National 2	Régional 1	Niveau 1 12 000 €	Niveau 2	National 2	National 2	National 3	Régional 2	Niveau 2 8 000 €	Niveau 3	National 3	National 3	Régional 1	District 1	Niveau 3 4 000 €						Maintien 4 000 €	
	Classement		Séniors Haut Niveau Amateur		Une seule équipe, par activité sportive et par catégorie (masculine et féminine)																																			
	BASKET		FOOTBALL																																					
	Equipes Masculines	Equipes Féminines	Equipes Masculines	Equipes Féminines																																				
Niveau 1	National 1	National 1	National 2	Régional 1	Niveau 1 12 000 €																																			
Niveau 2	National 2	National 2	National 3	Régional 2	Niveau 2 8 000 €																																			
Niveau 3	National 3	National 3	Régional 1	District 1	Niveau 3 4 000 €																																			
					Maintien 4 000 €																																			
<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b> Saison 2023/2024	Aide complémentaire aux associations sportives ayant signé un contrat d'insertion ou tout autre contrat permettant l'insertion des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (cf. délibération n° 123/09 du 30 novembre 2009)	1 800 € par association sportive et par année																																						

<b>PARTICULIERS</b>	Prise en charge partielle des frais d'abonnement auprès du réseau des bibliothèques de l'Eurométropole de Strasbourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 18 € versés par personne payant le plein tarif de la carte Pass'relle multimédia</li> <li>● 10 € versés par personne payant le demi-tarif de la carte Pass'relle multimédia</li> </ul>
	Prise en charge partielle du ticket spécial «Geispolsheim» valable sur la ligne de bus n° 57 entre les arrêts «Geispolsheim Ouest» et «Geispolsheim ZI» vendu 5 € le carnet de 10 tickets	Différence entre le prix d'acquisition du carnet de 10 tickets et le prix de vente du carnet de 10 tickets
	Prise en charge partielle du coût pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou cargo (sous réserve accord du Conseil Municipal) selon délibération DCM 2022-103 du 28 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 100 € si RFR* par part est supérieur à 14 089 €</li> <li>● 200 € si RFR par part est compris entre 6 385 € et 14 089 €</li> <li>● 250 € si RFR par part est inférieur à 6 385 €</li> </ul> <p>RFR* Revenu Fiscal de Référence</p>
	Prise en charge partielle des frais pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Citerne de jardin extérieure : 50 % du prix (plafond 150 €)</li> <li>● Citerne enterrée : 80 €/m³ (plafond 5m³)</li> </ul>

Budget Primitif de l'exercice 2024 - subventions accordées

BÉNÉFICIAIRES	OBJET	PARTICIPATION
<b>ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES</b>	Participation aux frais de fonctionnement de la crèche et de la halte-garderie	295 498 €
	Participation aux frais de fonctionnement du RPE	27 507 €
<b>FDMJC DU BAS-RHIN</b>	Participation aux frais de fonctionnement des périscolaires Gare et Village et de l'ALSH :	
	périscolaire Gare ALSH 605 955,53 €	
	périscolaire Village ALSH 529 218,96 €	1 135 174,49 €
	Subvention de l'Animation Jeunesse	125 258 €
	Participation au fonctionnement de l'animation de l'Espace Malraux	154 795 €
<b>SPL ILLIADE</b>	Participation prévisionnelle saison culturelle 2023/2024	3 450 €
<b>MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI</b>	Participation aux frais de fonctionnement	5 000 €
<b>GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE</b>	Cotisations pour les œuvres sociales du personnel (montant maximum prévu, versement en fonction de la liste du personnel et du montant d'appel de cotisations par agent)	12 000 €
<b>DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES</b>	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
<b>ASSOCIATION DE JUMELAGE GEISPOLSHEIM/SENE</b>	Participation aux frais de fonctionnement	350 €
<b>SOUVENIR FRANÇAIS</b>	Participation aux frais de fonctionnement	350 €
<b>SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES 4 CANTONS</b>	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
<b>ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE</b>	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
<b>FONDATION ELIZA</b>	Participation aux frais de repas de Noël des aînés (sur présentation d'une facture justificative)	1 800 € /an
<b>ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE</b>	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
<b>MUSIQUE MUNICIPALE</b>	Participation aux frais de fonctionnement	6 000 €
<b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b>	Participation aux frais de fonctionnement (à verser selon les besoins)	12 000 €
<b>CARITAS</b>	Participation au fonctionnement de l'épicerie sociale (1 € par habitant)	7 686 €

- Budget Primitif de l'exercice 2024 - dépenses à imputer sur l'article 6232 « Fêtes et Cérémonies »
- Budget Primitif de l'exercice 2024 - crédits pour lauréats des Maisons Fleuries et des Fenêtres en Fête
- Budget Primitif de l'exercice 2024 - tarifs publics communaux
- Budget Primitif de l'exercice 2024 - tarifs de locations de salles et équipements sportifs communaux
- Budget Primitif de l'exercice 2024 - fixation des tarifs d'écologie 2024
- Affectation du produit de la chasse - cotisation partielle à la Caisse d'Assurance-Accidents Agricoles du Bas-Rhin pour 2024 pour un montant de 4 575 €
- Approbation d'une demande de fonds de concours à l'Eurométropole de Strasbourg en vue de participer au financement de l'école municipale de musique à hauteur de 13 159,54 €

Subventions aux associations

- Football Club Geispolsheim 01 : subvention exceptionnelle d'un montant de 1 165 € pour la mise en place d'agents de sécurité et d'un dispositif prévisionnel de secours dans le cadre de la 8<sup>e</sup> rencontre de Coupe de France FC Geispolsheim 01 / FC Sochaux Montbéliard
- Mille et Une Battes : subvention exceptionnelle d'un montant de 447 € pour l'acquisition de nouveaux instruments de musique

Subventions aux particuliers

- Décision d'attribution de subventions aux particuliers pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo cargo à assistance électrique ou non.

# BUDGET 2024

Le budget a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 22 février dernier.  
Le budget primitif total s'élève à 14 650 700 €, avec la répartition suivante :

**8 050 300 € pour la section de fonctionnement** **6 600 400 € pour la section d'investissement**

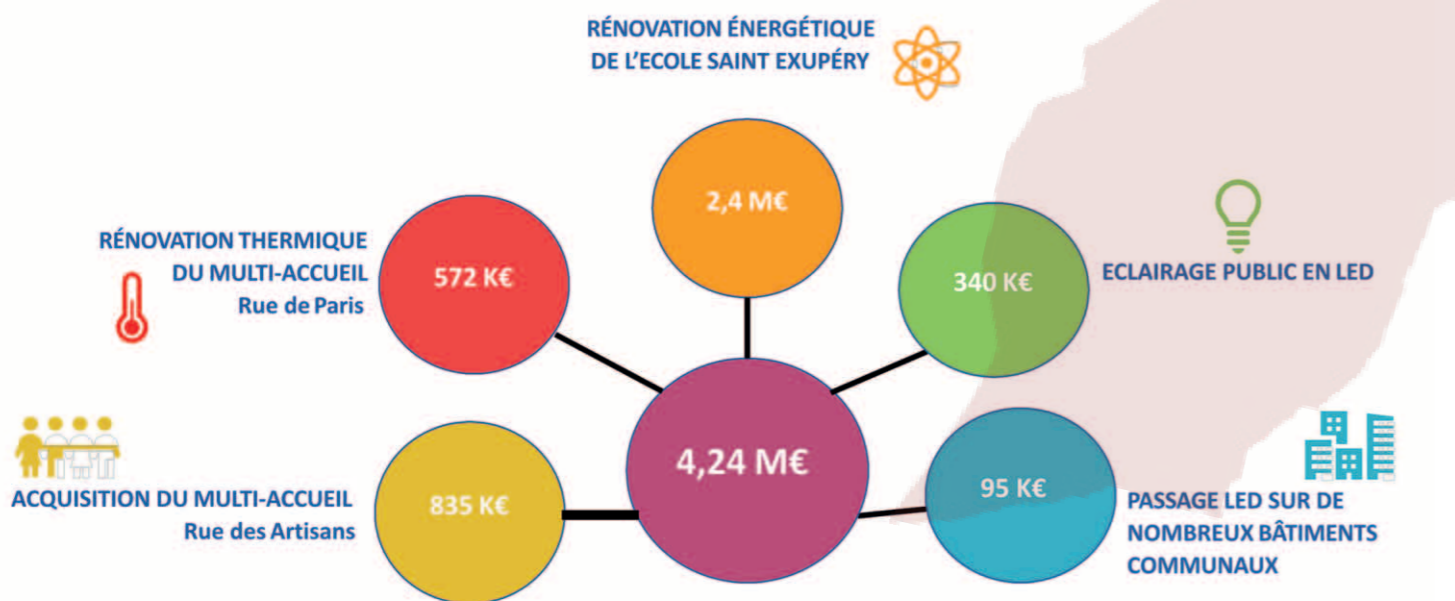
## Conseil Municipal du 29 janvier 2024

Les orientations budgétaires pour cette année 2024 ont été adoptées à l'unanimité. En voici les axes principaux :

1. Le contexte lié à l'explosion du prix des énergies et les participations de l'Etat étant incertaines, il est nécessaire de maintenir une vigilance totale de nos dépenses de fonctionnement
2. Réaliser l'opération de rénovation thermique de l'Ecole Primaire Saint-Exupéry
3. Réaliser l'opération de rénovation thermique de la Crèche rue de Paris
4. Poursuivre le programme visant à limiter les consommations d'énergie et de fluides des bâtiments communaux
5. Continuer les travaux d'amélioration de l'éclairage public visant à réduire les consommations et la puissance lumineuse
6. Poursuivre, dans toute la mesure du possible, l'utilisation des énergies renouvelables tant pour les bâtiments communaux que par le soutien aux particuliers
7. Contribuer, dans toute la mesure du possible, à des actions favorisant la qualité écologique par la richesse de la biodiversité

## Conseil Municipal du 22 février 2024

Le budget 2024 de la Commune a été adopté à l'unanimité. Conformément aux orientations arrêtées en janvier, le budget communal s'articule autour de plusieurs directions fortes : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, des investissements très importants en faveur des enfants de la Commune concernant notamment la réhabilitation thermique de l'Ecole Primaire Saint Exupéry et la rénovation thermique de la crèche, des investissements conséquents dans l'équipement en LED de l'éclairage public et du changement de nombreux luminaires à l'intérieur des bâtiments publics. La poursuite de ces investissements, tendant à réduire notre consommation d'énergie et à un meilleur confort thermique de nos bâtiments, permet également de limiter nos factures d'énergie.



## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 8 050 300 €

### LES DÉPENSES

(-9,87 % / budget primitif et décisions modificatives 2023).

Le budget de fonctionnement reste toujours élevé. Cela est dû essentiellement au prix de l'énergie et à l'inflation. Toutefois le budget primitif anticipe une baisse prévisionnelle de près de 10% car les prix du gaz commencent à baisser légèrement en 2024 par rapport à 2023. A noter que la Commune utilisera une partie de son excédent validé en juin 2024 pour remettre des crédits sur les lignes budgétaires des consommations d'énergie, et cela pour ne pas augmenter artificiellement les impôts locaux.

### Les chapitres en baisse

Les charges à caractère général : 1 893 400 € en baisse de 38% par rapport au budget total de 2023. Cette baisse prévisionnelle sera rééquilibrée par l'affectation d'une partie des résultats aux postes concernés par les frais d'énergie (gaz et électricité). Toutefois le montant total des dépenses d'énergie en 2024 devrait être moindre que l'année dernière en raison de la baisse du prix du gaz et du début des effets concrets des investissements effectués par la commune en matière de sobriété énergétique.

### Les charges financières

En raison de l'effet combiné de l'absence d'emprunt en 2023, des taux d'emprunt faibles dont a bénéficié la commune et de la fin de deux emprunts, le montant des intérêts de la dette baisse de 26% en 2024.

### Atténuation de produits

La commune est carencée au titre de la loi SRU pour la non réalisation de l'objectif des logements aidés à atteindre. Toutefois, et eu égard aux efforts faits par la Commune, le taux des pénalités décidé par la préfecture pour les années 2024 à 2026 baisse de 30 %. En conséquence les pénalités payées par la commune diminuent également de ce pourcentage, soit près de 30 000 euros par an sur les 3 prochaines années.

### LES RECETTES

#### Les chapitres en augmentation

Impôts et taxes : 6 150 500 €, soit une augmentation prévisionnelle de 3,18% par rapport à 2023. L'augmentation de ce chapitre se réalise sans augmentation des taux communaux (augmentation des bases par la loi de finance 2024 ainsi qu'une augmentation des bases physiques par les nouvelles constructions).

Pour rappel les taux 2024 (identiques à ceux de 2023) :

Taxe d'habitation : 16,38 %

Taxe foncière sur propriétés bâties : 28,10 %

Taxe foncière sur propriétés non bâties : 65,90%

### Les chapitres en hausse

Les charges de personnel : 2 956 600 € en hausse de 125 000 € soit + 4,42 % / 2023. Cette augmentation est essentiellement due à la revalorisation du point d'indice de 1,5% des agents publics décidée par le gouvernement à l'été 2023, de l'attribution de 5 points d'indice majorés à tous les agents publics au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Par ailleurs, et même si la commune se fera rembourser une partie des frais engagés, cette dernière a dû recruter les agents pour le recensement général de la population qui s'est déroulé de janvier à février 2024.

### Les autres charges de gestion courante

Ce poste de dépenses comprend essentiellement les subventions versées par la commune aux deux associations chargées par la Commune de gérer la crèche, Le Relais Petite enfance et les périscolaires. Une augmentation très conséquente de 214 000 € est programmée cette année en raison de la forte demande des parents pour l'accueil enfants dans nos structures, de l'augmentation importante du coût de l'énergie et de la revalorisation des salaires décidée au titre des conventions collectives.

**Les dotations et participations** : 834 600 € en baisse de 26 300 € soit -3,05 % / 2023

Cette baisse est essentiellement due à une minoration de participation directe de la Caisse d'Allocations Familiales pour les activités périscolaires et la crèche.

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 6 600 400 €

Les investissements 2024 sont très élevés compte-tenu des choix majeurs arrêtés pour mieux isoler nos bâtiments publics et consommer moins d'énergie.

### Voici les opérations les plus importantes :

- Réhabilitation thermique de l'Ecole Saint Exupéry pour 2 400 000 €

- Réhabilitation thermique de la crèche rue de Paris pour 572 000 €

Le budget de ces deux opérations a été revu à la hausse suite aux études réalisées par les maîtrises d'œuvres en 2023 pour une meilleure efficacité des travaux envisagés.

- Acquisition de locaux via une vente en l'état futur d'achèvement pour la création d'une crèche au quartier Village située rue des Artisans pour 835 000 €

- Modification et réhabilitation de l'éclairage public en technologie LED pour 340 000 €

Compte tenu du programme d'investissement, l'équilibre du budget d'investissement 2024 est réalisé grâce à une ligne d'emprunt de 5,1 M€ dont nous ne réaliserons que le strict nécessaire en cas de besoin absolu.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, notre endettement était de 3 041 281 € avec une dette par habitant de 395 €. Le taux d'endettement (dette / recettes réelles de fonctionnement) de la Commune est de 0,37 année.



➔ **PALMARÈS 2024**  
**VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE**



Le palmarès villes et villages où il fait bon vivre est le plus grand palmarès des communes en France.

Pour l'édition 2024, le palmarès couvre 34 808 communes de France métropolitaine. Chaque commune est analysée sur 187 critères répartis dans 11 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, éducation, protection de l'environnement, finances et impôts locaux (nouvelle catégorie) solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière. Tous les critères proviennent de sources officielles (aucun élément déclaratif). Les données ont été mises à jour avec les dernières disponibles. Chaque critère (sauf 3 exceptions) permet à une commune d'obtenir 0, 25, 50, 75 ou 100 points.

**Qualité de vie** : cette ville près de Strasbourg fait une percée dans un classement de référence. Geispolsheim, près de Strasbourg, fait partie des villes du Bas-Rhin qui ont le plus progressé entre l'édition 2023 et 2024 du palmarès des Villes et villages où il fait bon vivre. La commune de Geispolsheim, près de Strasbourg, a connu la 2e plus forte progression du Bas-Rhin (+ 53 places) du classement 2024 des Villes et villages où il fait bon vivre, juste derrière Vendenheim (+ 61 places). Geispolsheim, 7 686 habitants selon le dernier recensement de l'Insee, arrive ainsi en pole position des communes dont la population est comprises entre 5 000 et 10 000 habitants dans le département. Toutes strates confondues, elle se hisse à la 12e place à l'échelle du département, et en 796e position au niveau national.

**Villes et villages où il fait bon vivre** : les catégories où Geispolsheim a obtenu le plus de points. D'après l'association derrière ce palmarès contactée par nos soins, « les trois catégories dans lesquelles la commune obtient le plus de points par rapport aux communes de sa strate de population sont : **finances et impôts locaux** (+ 18,8 %), **transports** (+ 18,5 %), **qualité de vie** (+ 14,5 % ) ».

À noter que la catégorie finances et impôts locaux est une petite nouvelle de cette édition 2024. Elle comprend plusieurs critères, tels que le montant de la taxe foncière sur le bâti et non-bâti, la part des ménages imposés, le montant des dépenses d'équipement par habitant ou encore le niveau d'épargne de la commune. ”

Article de Ivan Capecci  
Rédacteur en chef d'actu.fr dans le Grand Est

➔ **PÉRISCOLAIRE**

Inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 ouvertes du 18 au 30 mars.

Tous les enfants, qu'ils fréquentent déjà ou non les structures, doivent impérativement être inscrits chaque année. L'accueil au périscolaire est exclusivement réservé aux enfants habitant la commune, exceptés les enfants de la classe ULIS. Les inscriptions seront ouvertes le 18 mars via le Portail Famille web : <https://geispolsheim.leportailfamille.fr/>

Pour les enfants déjà venus les années précédentes : le dossier d'inscription sera disponible sur le compte personnel et les dossiers dûment complétés ainsi que les pièces demandées seront à envoyer par mail à l'adresse de la structure.

Pour les premières inscriptions : le dossier sera disponible par téléchargement (rubrique en haut à droite de la page internet). Les dossiers dûment complétés ainsi que les pièces demandées seront à remettre en main

propre ou par mail aux adresses suivantes, selon le lieu de scolarisation de l'enfant :  
**écoles du quartier Village :**  
periscolaire.geispovillage@fdmjc-alsace.fr  
**écoles du quartier Gare :**  
periscolaire.geispogare@fdmjc-alsace.fr

La date limite d'inscription est le 30 mars.

Une réponse à votre inscription vous parviendra par mail le 6 mai. La priorité est donnée, en fonction du nombre d'inscrits :

- aux enfants inscrits dans les délais
- aux enfants déjà inscrits l'année dernière
- aux fratries
- aux enfants de la classe ULIS
- aux familles monoparentales
- aux familles dont les 2 parents travaillent

➔ **ACCUEIL DE LOISIR DES VACANCES**

L'inscription pour les vacances de printemps aura lieu du 8 au 19 avril via votre portail famille.



**L'accueil de loisir de l'été**  
Un accueil de loisir sera proposé du lundi 8 juillet au vendredi 23 août inclus, aux horaires habituels des vacances (8h-18h). Il aura lieu dans chacune des 2 structures (quartier Gare et quartier Village) au mois de juillet, et au périscolaire quartier Village pour tous les enfants au mois d'août. Les inscriptions auront lieu du 17 au 28 juin pour les habitants de Geispolsheim, les autres familles pourront s'inscrire du 1<sup>er</sup> au 5 juillet.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ-NOUS !**  
**PÉRISCOLAIRE VILLAGE : 06 07 60 85 02 OU 03 67 29 01 40**  
**PÉRISCOLAIRE GARE : 06 70 73 63 65 OU 03 88 67 98 96**

➔ **PRINTEMPS EN FÊTE**



Jeux, animations, démonstrations et restauration : voici ce qui fait de Printemps en Fête l'incontournable rendez-vous du mois d'avril ! Venez vous amuser en famille autour des thématiques de Pâques, de la nature et du printemps le dimanche 14 avril, de 10h à 18h au stade de l'Ehn, allée du Stade, quartier Gare. Lapinou vous attend nombreux !

H-M. Pignon

La Commune de Geispolsheim propose  
**DIMANCHE 14 AVRIL 2024**  
**10h-18h - Stade de l'Ehn**  
Allée du Stade à Geispolsheim quartier Gare

ANIMATIONS ET JEUX ENFANTS | MOBIPARC AVENTURE | PHOTOBOOTH | EXPOSITION ANIMAUX | DEMONSTRATIONS SUR PODIUM | SPECTACLE DISNEY

**Printemps en Fête**

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE



## → INSCRIPTION SCOLAIRE RENTRÉE 2024/2025

Votre enfant est né en 2021, pensez à l'inscription scolaire à effectuer du 4 au 25 mars pour la rentrée en septembre en école maternelle.

### Deux possibilités :

#### • En mairie

veuillez-vous présenter à l'accueil muni des pièces justificatives suivantes :

- livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone, gaz ou avis d'imposition)
- carte d'identité ou passeport du représentant légal

#### • En ligne

transmettez le dossier complet à : [mairie@geispolsheim.fr](mailto:mairie@geispolsheim.fr)

Dans les deux cas, le formulaire à remplir est disponible sur le site internet de la Commune [www.geispolsheim.fr](http://www.geispolsheim.fr) ou en mairie.

Ensuite, pour l'admission, vous devrez prendre un rendez-vous avec la directrice de l'école concernée aux dates et horaires qui vous seront communiqués par la mairie, afin de lui remettre le formulaire d'inscription scolaire rempli et signé qui vous aura été remis sur place ou envoyé par la Commune.

Il n'y a pas lieu de réinscrire les enfants déjà scolarisés dans la Commune.

Les demandes de dérogation devront être motivées et seront acceptées dans la limite des places disponibles.

A. Roehm



## → L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA GARE



Après le spectacle « Et si... » à l'Espace Malraux, l'Ecole de la Gare échange avec les danseurs.

Le 26 janvier dernier, l'Ecole de la Gare a eu la chance d'assister au spectacle « Et si... petit manuel de survie pour politiciens en herbe » de la compagnie Dounya.

Après 1h30 de danses entraînantes, sur des sujets pourtant sérieux, les 30 enfants sur scène ont pris le temps de répondre aux questions des élèves. Nous remercions la Commune qui a rendu cette sortie possible, ainsi que les accompagnateurs, et aussi les élèves pour leur attention et leurs réactions. Félicitations à la troupe, pour son énergie débordante, sa bonne humeur et son travail acharné ! Nous sommes déjà impatients de découvrir le prochain spectacle de cette compagnie !

C. Bopp

## → LE RELAIS PETITE ENFANCE A SA NOUVELLE ANIMATRICE

“Après quelques années d'expérience en crèche en tant qu'Educatrice de jeunes enfants, je suis ravie de débiter cette aventure avec l'Association Générale des Familles au Relais Petite Enfance de Geispolsheim depuis le mois de janvier. Mon objectif est de continuer à faire vivre les ateliers très appréciés par les familles et les assistant(e)s maternel(le)s mais aussi de proposer de nouveaux projets, créer une nouvelle dynamique et bien sûr accompagner les familles dans leur recherche de mode de garde le plus adapté à leurs besoins. Mes maîtres-mots sont : accompagner, soutenir et créer du lien. Toujours pour le bien-être des enfants, les adultes de demain ! N'hésitez surtout pas à venir vers moi, je suis à l'écoute et je me rends disponible pour toute question.”

J. Jacquot

**Atelier parents-enfants**

À la découverte du **Yoga**

Avec Stella Schaeffer, Autour du Baobab, accompagnement holistique des familles

Les samedis suivants en 2024 : 24 FÉVRIER

de 10h à 10h30 pour les 0-5 ans	16 MARS
de 10h30 à 11h pour les 6-10 ans	6 AVRIL
	18 MAI
	15 JUIN
	6 JUILLET

AU RELAIS PETITE ENFANCE, 24 RUE DE PARIS GEISPOLSHEIM GARE

**À GEISPOLSHEIM**

GRATUIT - SUR INSCRIPTION - PLACES LIMITÉES

Renseignements et inscriptions : Alice Roux, référente associative 07 86 91 37 20 [a.roux@agf67.fr](mailto:a.roux@agf67.fr)

agf Association Générale des Familles de Moselle

PARENTS ALSACE

www.agf67.fr

## LA VIE DES ÉCOLES MUNICIPALES

**EXPOSITION**

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN

8 et 9 juin 2024 de 10h à 17h

Vernissage + intermède musical de l'école de musique le 7 juin à 18h

Maison des Associations GEISPOLSHEIM

## → MAISON DE L'ENFANT

Cette année, les Bout d'chou accueillent une nouvelle intervenante musicale. Il s'agit de Maud Bollez qui propose des temps d'éveil musical accompagnés de sa harpe et de Ziguigui. Cette dernière est une jolie chenille portant des chaussettes colorées qui reste aux côtés de Maud et des enfants tout au long de la séance. Ziguigui est parfois blagueuse, en colère mais aussi câline. Au cours de la séance, les plus grands sont invités à retirer ses chaussettes afin de découvrir la surprise qui se cache dans l'une d'entre elles. Maud alterne des temps où elle joue de la harpe, les enfants peuvent parfois danser et des temps où les enfants manipulent des instruments de musique. A la fin, Ziguigui les accompagne lors du retour au calme et les enfants peuvent s'allonger sur elle ou à ses côtés.

A. Casci



Maud accompagnée de sa harpe et de Ziguigui avec les enfants du groupe des P'tits Loups.

## → BOURSE À LA PUÉRICULTURE ÉCOLE LE PETIT PRINCE



La traditionnelle bourse de printemps à la puériculture aura lieu le dimanche 24 mars de 9h à 15h à la salle ACL.

Nous organisons cette bourse comme tous les ans au profit de la coopérative scolaire de l'école maternelle Le Petit Prince du quartier Gare. Les bénéfices de cet événement permettent à la dynamique équipe pédagogique de l'école de mener à bien de nombreux projets tout au long de l'année pour nos enfants. N'hésitez pas à venir chiner. Vous trouverez également de quoi satisfaire les petites et grosses faims.

L'équipe des représentants des parents d'élèves de l'école maternelle le Petit Prince quartier Gare

## → COLLÈGE JEAN DE LA FONTAINE

### Des élèves du collège Jean de La Fontaine agissent pour une orientation éclairée

Le Collège propose cette année l'option « Filières Métiers » soutenue par la Collectivité européenne d'Alsace et par l'Éducation Nationale. Elle s'adresse à tous les collégiens de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> ayant un projet d'orientation à affiner, de l'apprentissage à l'ingénierie. Elle vise à donner toutes les chances de réussite à chaque élève en trouvant ou en renforçant son projet d'orientation.

Pour commencer, les élèves ont travaillé sur leurs compétences et leurs qualités pour acquérir une meilleure connaissance d'eux-mêmes et sélectionner des activités comme par exemple produire, réparer, développer, communiquer, soigner, former, vendre, diriger ou encore gérer. Ces activités permettent de repérer différents métiers dans différents secteurs d'activités. À cela s'ajoute le visionnage d'interviews sur le site « Onisep » et l'approche du monde industriel par le site « Forindustrie ».

Bien se connaître ne suffit pas pour construire son projet d'orientation, il faut aussi être informé des parcours d'orientation et du tissu économique de sa région et savoir comment s'informer. Les élèves ont pour cela réalisé une carte heuristique, aussi appelée carte mentale, qu'ils seront amenés à compléter au cours de l'année.

Mais au fait, une entreprise, c'est quoi ? Les élèves, en tant que

consommateurs, comptent sur elle pour se nourrir, se vêtir, se déplacer... Une entreprise permet de répondre à nos besoins en proposant des biens ou des services, elle mobilise des personnes, des moyens matériels et financiers ainsi que des énergies.

Comment s'informer sur le tissu économique de notre environnement proche ? Les élèves ont utilisé des outils de cartographie en ligne comme « Google Maps », des moteurs de recherche comme « Ecosi » ou « Google », des annuaires en ligne comme « Pages Jaunes ». Les élèves ont aussi consulté le site « Sirene » qui est la plus grande base de données sur l'état civil des entreprises françaises.

Pour renforcer la confiance en soi et développer leurs capacités de communication les élèves ont rédigé des demandes de rendez-vous auprès d'entreprises et préparé des interviews avant de se rendre sur place : pharmacie, cabinet d'orthophonie, boulangerie, bar tabac, Espace Malraux, mairie, magasin alimentaire, banque et gendarmerie. Les réponses ont permis de lier les exigences d'un métier aux capacités et savoirs à développer. Ils ont ensuite rédigé un courrier pour remercier les personnes interviewées pour leur accueil, leur gentillesse et le temps qu'elles ont bien voulu leur accorder.

Mme Rival



### Atelier linogravure avec l'artiste Florent Meyer

Poissons, tortues, hippocampes, crabes, écrevisses et autres animaux marins de différentes formes et couleurs ont foisonné au collège lundi 22 janvier. Les élèves de 5<sup>e</sup>1, accompagnés de leur professeur d'arts plastiques, ont accueilli l'artiste Florent Meyer qui leur a fait découvrir la linogravure le temps d'un atelier d'une demi-journée. En s'inspirant de planches illustrées, chaque élève a imaginé sa propre créature marine et en a réalisé un croquis, qu'il a ensuite reproduit sur une plaque de linoléum puis gravé avec soin à l'aide de gouges. Une fois tous les détails du dessin gravés, il a encore fallu encre la plaque, poser une feuille dessus et passer le tout sous une presse pour enfin découvrir une impression de leur travail ! Quelques jours plus tard, la classe s'est rendue au CDI avec la professeur documentaliste pour mener des recherches sur la gravure d'œuvres emblématiques, comme Dürer, Hiroshige ou encore Hokusai. Leurs travaux et les résultats de leurs recherches accompagneront une exposition d'œuvres de Florent Meyer, visible au Lieu d'Art et de Culture du collège jusqu'à fin mars.

Mme Rival



collegelinogravure

### Voyage des collégiens à Vienne pour fêter l'Europe en musique



Du 19 au 24 novembre 2023, dix-neuf collégiens de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> accompagnés par trois de leurs professeurs, Mme Jacob, MM. Rouve et Szesny ont effectué un séjour à Vienne, la capitale autrichienne. Ils ont été accueillis par leurs correspondants du Lycée français de Vienne qu'ils avaient reçus en mai dernier pour participer à un grand concert au Parlement Européen dans le cadre du projet « Fêtons l'Europe », projet ambitieux initié par la Collectivité européenne d'Alsace pour célébrer les 70 ans de l'institution européenne.

Voir article : <https://clg-la-fontaine-geispolsheim.monbureauameric.fr/l-etablissement/actualites/actualites/l-europe-8587.htm>. Pour ces retrouvailles en terre autrichienne, nos hôtes avaient préparé un programme sur mesure. Chaque matin nos jeunes purent suivre les cours dans la classe de leur correspondant. Et l'après-midi place aux sorties culturelles :

- lundi 20 : visite de la Schatzkammer, musée présentant les trésors des Habsbourg et qui est situé au cœur de la Hofburg, résidence d'hiver de la famille impériale. Ensuite promenade dans le cœur historique de Vienne : grande rue piétonne du Graben, cathédrale Saint Etienne (Stephansdom).

- mardi 21 : visite du musée du Belvedere avec sa magnifique collection d'œuvres de Gustav Klimt, dont le fameux Baiser (Der Kuss) puis découverte des célèbres cafés viennois. Le soir : invitation à un spectacle à la Volksoper, une des plus célèbres salles de spectacle de Vienne.

- mercredi 22 : excursion au château de Schönbrunn, résidence d'été de la famille impériale sur les traces de la fameuse Sissi et de son époux François Joseph.

- jeudi 23 : découverte d'un projet de l'artiste viennois Friedensreich Hundertwasser (1928-2000) : la réhabilitation artistique d'une usine d'incinération des déchets, la Fernwärme Spittelau, qui permet de chauffer près de 50 000 ménages viennois, et de ce fait, d'économiser 60 000 tonnes de mazout par an.

Voir lien suivant :

[http://www.hundertwasser.at/francais/werk/arch/arch\\_fernwaerme.php](http://www.hundertwasser.at/francais/werk/arch/arch_fernwaerme.php)

Au cours de ces 4 journées bien remplies, nos élèves et nos correspondants ont également travaillé des chants sous la direction de MM. Szesny et Brendel accompagnés par les élèves musiciens de l'orchestre du collège. Le fruit de leur travail a été présenté aux parents des correspondants au cours d'une soirée conviviale organisée au lycée. Ce moment de partage a permis de conclure de belle manière cette semaine viennoise et le projet « Fêtons l'Europe » qui aura permis à nos jeunes chanteurs et musiciens de vivre une expérience des plus enrichissantes qui restera sans nul doute gravée dans leur mémoire.

Nous espérons que le collège de Geispolsheim pourra poursuivre le partenariat avec le lycée français de Vienne dans le cadre d'autres projets fédérateurs de ce type.

M. Rouve, professeur d'allemand

### Participation des élèves de 6<sup>e</sup>2 au Prix Litterado

Pour les élèves de 6<sup>e</sup>2, cette première année au collège est placée sous le signe de la lecture : leur classe a été choisie pour participer au Prix Litterado. Accompagnés de leur enseignante de lettres, de leur professeur documentaliste et de deux bibliothécaires de la médiathèque Simone Veil, les 29 élèves ont pour mission de lire une sélection de six romans de genres variés durant l'année, afin de désigner leur favori au mois de juin. Ce rôle de jurys littéraires, ils le prennent avec tant de sérieux qu'à chaque fois qu'un roman de la sélection revient en classe, il faut organiser un tirage au sort pour désigner son prochain lecteur ! Rendez-vous est pris à la fin du mois de mars pour rencontrer Jolan Bertrand, l'auteur de « Là où règnent les baleines », pour lui poser toutes leurs questions...

Mme Rival



Au mois de novembre, un bibliothécaire est venu faire découvrir la sélection du Prix Litterado à la classe.



# → TRAVAUX

## VOIRIE RUE DU 23 NOVEMBRE ENTRE LA RUE ALFRED KASTLER ET LA RUE DE GEISPOLSHHEIM



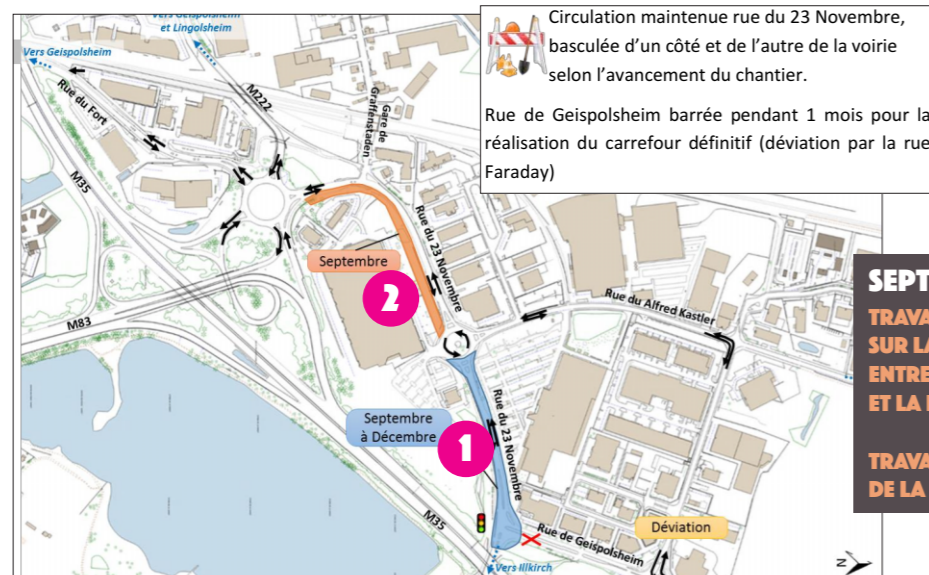
Maintenance de la circulation et quelques réductions de voies ponctuelles

**AVRIL**  
**TRAVAUX DE PRÉPARATION : LIBÉRATION DES EMPRISES ET CRÉATION DES VOIRIES PROVISOIRES POUR PERMETTRE LE MAINTIEN DE LA CIRCULATION À DOUBLE SENS PENDANT LA DURÉE DU CHANTIER.**



**MAI À AOÛT**  
**TRAVAUX DE RÉSEAUX DANS LA RUE DU 23 NOVEMBRE**  
**TRAVAUX DE VOIRIE DANS LA RUE DU FORT**

Circulation maintenue à double sens sur les voiries provisoires, basculée d'un côté et de l'autre de la chaussée selon l'avancement du chantier. Création de 2 accès provisoires pour le secteur commercial à l'Est de la rue du Fort (KIABI, KFC,...). La voie verte (piétons, cycles) sera réduite ponctuellement.

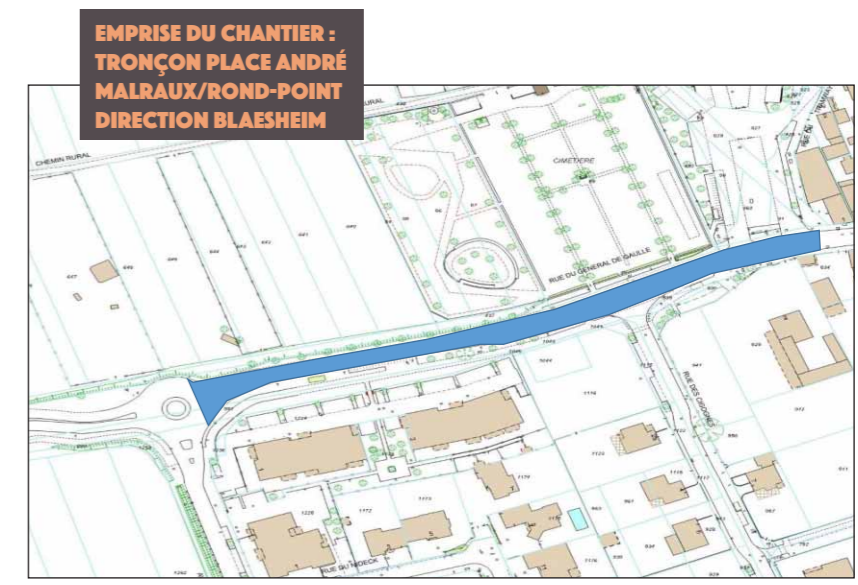


Circulation maintenue rue du 23 Novembre, basculée d'un côté et de l'autre de la voirie selon l'avancement du chantier.  
 Rue de Geispolsheim barrée pendant 1 mois pour la réalisation du carrefour définitif (déviation par la rue Faraday)

**SEPTEMBRE À DÉCEMBRE**  
**TRAVAUX DE VOIRIE DÉFINITIVE SUR LA RUE DU 23 NOVEMBRE ENTRE LA RUE ALFRED KASTLER ET LA RUE DE GEISPOLSHHEIM**  
**TRAVAUX DE RÉSEAUX EN DEHORS DE LA CHAUSSEE**

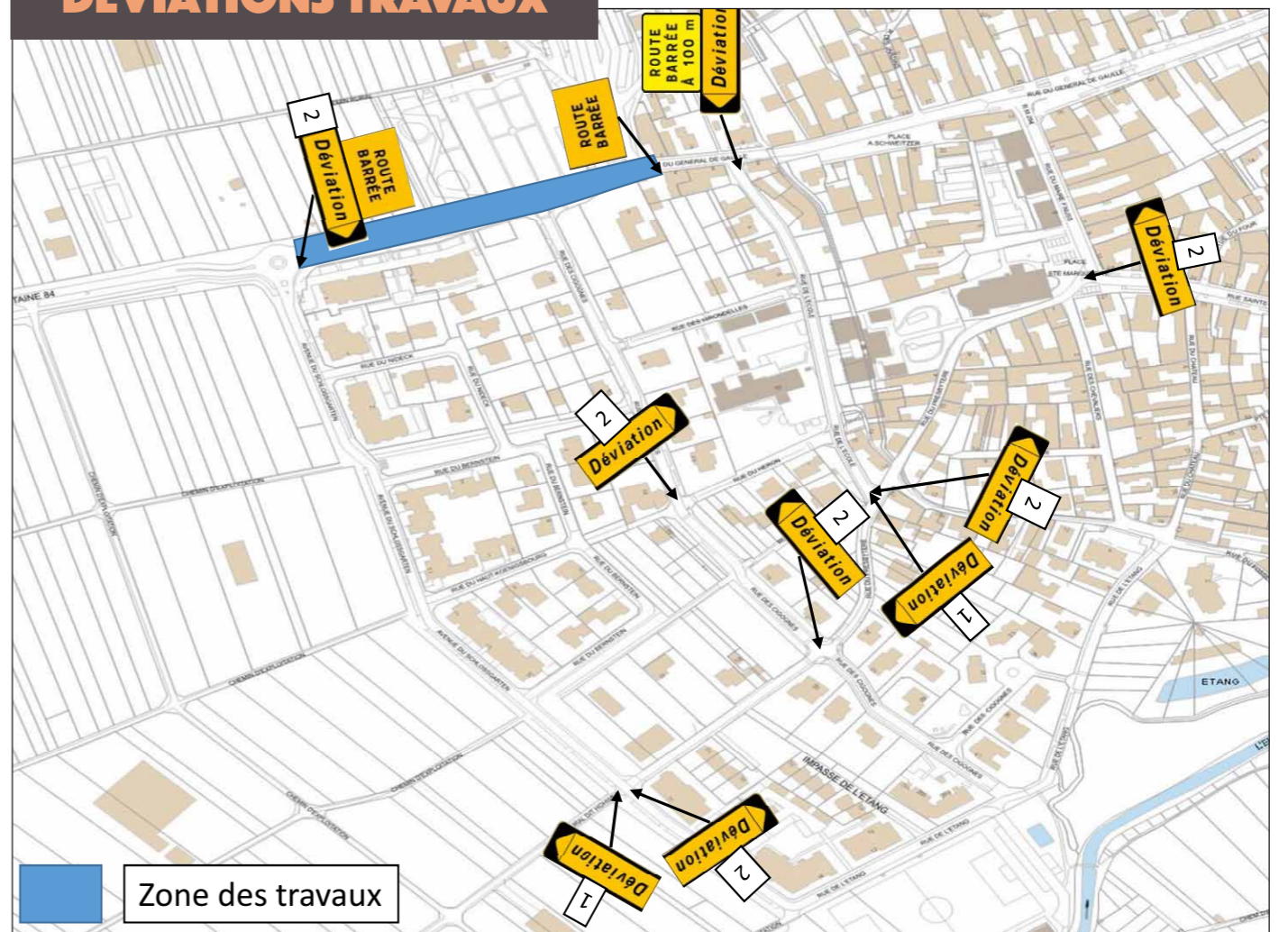
## RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Les services de l'Eurométropole de Strasbourg vont procéder à la réfection du revêtement de chaussée de la rue du Général De Gaulle (tronçon place André Malraux au rond-point direction Blaesheim). Les travaux de voirie seront effectués du 22/04 au 26/04, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Le tronçon de la place André Malraux au rond-point direction Blaesheim sera en route barrée. Suivant le type de travaux effectué dans le cadre du chantier, l'accès aux bâtiments de la rue ne pourra se faire qu'à pied : nous vous invitons à prendre vos précautions afin que votre véhicule ne soit pas bloqué. Les entreprises sont alertées sur la nécessité de veiller au confort des riverains. Le responsable de l'opération, M. Rémi Sionneau 06 88 49 58 35, se tient à votre disposition pour répondre à toute demande d'information, avant et pendant les travaux. N'hésitez pas à le contacter.



**EMPRISE DU CHANTIER : TRONÇON PLACE ANDRÉ MALRAUX/ROND-POINT DIRECTION BLAESHEIM**

## DÉVIATIONS TRAVAUX



Zone des travaux

VOIRIE

L'Eurométropole de Strasbourg vous informe d'ores et déjà des travaux qui auront lieu cette année dans les rues suivantes :

- Rue de l'Ehn : réfection du revêtement de la chaussée,
  - Route de Lingolsheim (tronçon entre la RM222 et la rue de la Batterie) : réfection du revêtement de la chaussée,
  - Rue des Chênes (tronçon entre la rue des Ormes et la rue des Hêtres) : réfection des trottoirs,
  - Rue des Imprimeurs : réfection du revêtement de la chaussée.
- Ces travaux pourront être précédés par des interventions sur les réseaux implantés dans les voies concernées. Des désagréments sont susceptibles de perturber quelque peu la vie et le quotidien

des quartiers concernés pendant la durée du chantier : une fiche apportant les informations pratiques concernant la préparation et le déroulé de chaque opération sera transmise aux habitants concernés dans le mois précédant le démarrage des travaux. Pour préserver la qualité des aménagements, aucune intervention sur ces voiries ne sera autorisée pendant les trois prochaines années : merci aux habitants impactés de coordonner leurs éventuels projets avec ces opérations. A cet effet, le Service Voies Publiques de l'Eurométropole de Strasbourg se tient à leur disposition par mail à l'adresse suivante : [voiespubliques@strasbourg.eu](mailto:voiespubliques@strasbourg.eu)

Le Service Technique

RÉSEAU D'EAU POTABLE RUE DU MARÉCHAL FOCH

Des travaux de renouvellement du réseau et des branchements d'eau potable vont être réalisés dès le mois de mai pour une durée de 3,5 mois.

Le réseau d'eau potable sera renouvelé sur 300 mètres ainsi que 36 branchements. Ces travaux auront un impact important sur la circulation de la Commune. Afin d'assurer la circulation dans les 2 sens, un alternat sera mis en place de part et d'autre du chantier mobile. Le Schéma Directeur d'Assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg poursuivra dès 2025 sur le quartier Gare ses travaux de remplacement et renforcement du réseau d'assainissement. L'anticipation des travaux sur le réseau d'eau potable permettra de réduire l'impact des futurs travaux d'assainissement en 2025. Des informations plus précises sur le chantier concernant l'eau potable seront fournies dans la lettre d'informations qui sera distribuée avant le démarrage des travaux. Une plaquette explicative accompagnera ce courrier concernant le renouvellement des branchements particuliers. Nous vous remercions pour votre compréhension.



ATELIERS SENIORS

Atelier réflexologie plantaire

Le 23 mars à 14h à l'Espace Malraux (salle Stieger) organisé par Mme Angie Maizière et la Commune. Destiné à tous (actifs et retraités) Sur inscription au 03 90 29 72 72.



Bien Vieillir

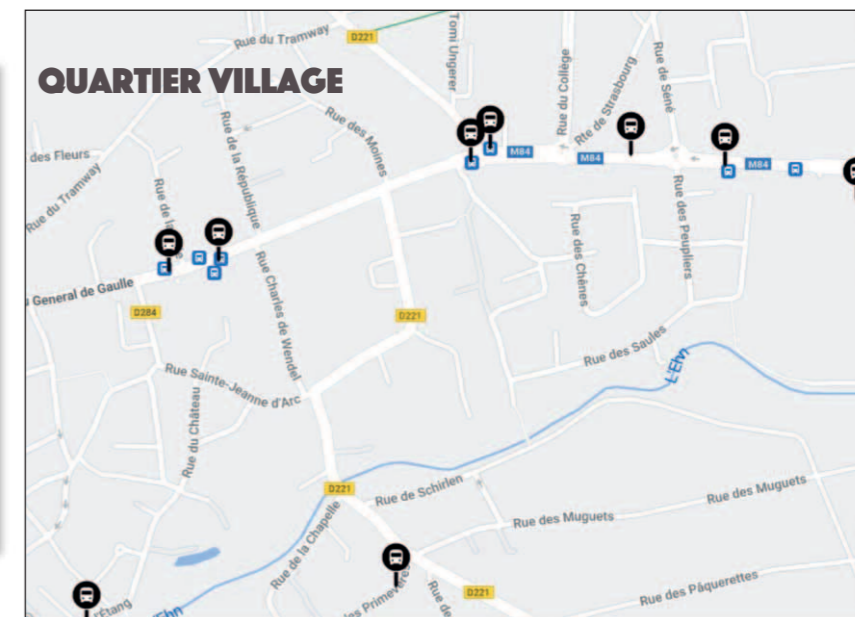
Organisés par Atout Age Alsace et la Commune. Les 8, 15 et 22 avril de 13h45 à 15h45 à l'Espace Malraux (salle Stieger). Réservés aux + de 55 ans. Sur inscription au 03 90 29 72 72.



NAVETTE

Pour répondre à de nombreuses demandes, la Commune met en place une navette à destination des séniors (75 ans et +) en partenariat avec l'hypermarché E. Leclerc à compter du 2 avril 2024.

Conscient de la difficulté pour certains d'entre vous à vous déplacer pour faire vos courses, cette démarche fait suite au questionnaire que l'équipe municipale vous avait transmis fin 2021. Cette navette mise à disposition par l'Hypermarché Leclerc fonctionnera les mardi et jeudi matins. Elle vous permettra de faire vos emplettes au magasin Leclerc et dans la galerie marchande. Les départs auront lieu aux arrêts de bus Flex'Hop (voir plans) entre 8h45 et 9h45. L'horaire sera confirmé lors de la réservation. Les retours se feront directement aux domiciles. Vous pourrez réserver votre place dans le minibus en téléphonant au 07 87 32 96 27 le vendredi pour la navette du mardi et le mardi pour la navette du jeudi aux horaires suivants 11h30 - 12h et 17h30 - 18h30. Nota : Le véhicule n'est pas adapté pour le transport de personnes à mobilité réduite. Le service proposé par la Commune concerne uniquement le transport des usagers aller/retour jusqu'à l'hypermarché mais pas l'accompagnement durant leurs courses. Partenaires du projet : Commune, hypermarché E. Leclerc, Espace de Vie Sociale, Association Générale des Familles du Bas-Rhin et section Geispolsheim



EMPLOI

Pour la 3e année consécutive, nous vous invitons à participer au forum Emploi Geis qui se tiendra le vendredi 24 mai à la salle ACL, rue de Paris au quartier Gare.

Une trentaine d'entreprises seront présentes afin de vous proposer des postes dans différents secteurs. N'hésitez pas à venir avec votre CV pour rencontrer les recruteurs. Des représentants de France Travail, de la Mission Locale pour l'Emploi ainsi que de la Collectivité européenne d'Alsace seront présents au Forum et pourront vous aider dans vos démarches. Saisissez cette opportunité pour donner un coup de pouce à votre carrière !

M. Depenau



## → LES SPECTACLES A L'ESPACE MALRAUX

La saison culturelle suit son cours, les prochains mois sont riches en rendez-vous, sur tous les fronts !

**La Prophétie de Faqat**, un spectacle pluridisciplinaire dystopique alliant danse et vidéo mapping et musique électronique inspirée des quatre coins du monde, par la compagnie La Meute. A découvrir le **jeudi 28 mars à 17h**. Durée 45 min spectacle conseillé à partir de 8 ans. Tarif 8€ / gratuit -12 ans

**Le jeudi 4 avril à 20h, Comédies Tragique** présenté par La compagnie Coup de Théâtre. Une invitation à questionner et à dénoncer les absurdités d'une société inégalitaire. Durée 2h à partir de 10 ans. Tarif plein 12€ / Réduit 8€ / Gratuit -12 ans

**Histoire tombées du ciel**, contes en musique par la compagnie Ecouter Voir. Le spectacle sera suivi d'un débat sur le thème de la laïcité et de la différence culturelle. **Le jeudi 11 avril, 20h**. Durée 1h15 / à partir de 12 ans. Tarif plein 12€ / Réduit 8€ / Gratuit -12 ans

**Le vendredi 12 avril à 20h30, Jam session** avec Faso Blues Trio. Un concert élevé au son des djembés alliant blues, jazz et tradition madingue, qui donne naissance à une musique follement vivante ! Bar et petite restauration sur place / Entrée libre / Tout public

**R.O.S.I.**, un spectacle burlesque et fantastique par la compagnie Les Anges Nus. Matilda Schrödinger une scientifique idéaliste, brillante et déjantée, invente une machine à remonter le temps, conçu pour fonctionner avec la conscience collective. Venez découvrir ce voyage dans le temps pour changer notre futur !

**Mardi 23 avril à 17h**. Durée 45min / à partir de 6 ans. Tarif plein 12€ / Réduit 8€ / Gratuit -12 ans

Bonne nouvelle ! **La fin du monde va bien se passer**. Un seul en scène, comédie écologique et solidaire de la compagnie Les productions du vélo rouge. **Jeudi 25 avril à 20h**. Durée 1h10 / à partir de 10 ans. Tarif plein 12€ / Réduit 8€ / Gratuit -12 ans

**Mardi 14 mai à 17h**, venez découvrir un spectacle musical ensoleillé de chansons afro-créoles, conte chaloupé et marionnettes colorées. **Pépé de Mirabelle** par la compagnie Cie Juste-Bien Placée. Durée 50 min / A partir de 5 ans. Tarif plein 8€ / Gratuit -12 ans

**Mag & Momo**, théâtre d'objet et projections animées. Mag & Momo, épopée pour petits enfants pas sages est une histoire inspirée du célèbre livre illustré l'allemand Wilhelm Busch, Max und Moritz, qui conte les aventures de deux garnements et rébellion totale contre l'autorité adulte. De la Compagnie Mademoiselle sauvage.

**Le jeudi 23 mai à 17h**. Durée 45 min / à partir de 8 ans. Tarif plein 8€ / Gratuit -12 ans

**Fake Muse, samedi 25 mai à 20h**. Fan du groupe Muse, ces quatre musiciens ont choisi d'interpréter les plus grands tubes de ce trio pop rock mondialement reconnu ! Durée 1h30 / à partir de 6 ans. Tarif plein 12€ / Réduit 8€ / Gratuit -12 ans



### LE FORUM DES PASSIONS

**Atelier photographie le 20 mars/22 avril** animé par Jean-Michel Gless. Histoire de la photographie, rudiments et prise en mains pour appareil reflex, maîtriser le triangle d'exposition, la sensibilité, la vitesse, l'ouverture, les modes PSAM. Initiations cours photos débutants 8 places par atelier. Ados et adultes à partir de 13 ans. Participation 5€ - Places limitées sur réservation à culture@geispolsheim.fr. Apportez votre appareil photo numérique.



**Atelier Œnologie le 13 mai** animé par M. Lobre. Dégustation commentée de 5 vins après une approche théorique du sujet. A partir de 18 ans. Participation 5€ Places limitées sur réservation à culture@geispolsheim.fr



### LES THES DANSANTS

La Commune vous propose des **Thés Dansants les 25 mars et 8 avril**. Animé par Mathieu OFFNER. Parquet de danse préparé. Durée : 14h30 à 18h. Entrée 5€ /Tout public. Bar et petite restauration sur place.

F. Mouchabatai



POUR TOUTS LES SPECTACLES, RÉSERVEZ VOS PLACES SUR [WWW.HELLOASSO.COM/ASSOCIATIONS/FDMJC-D-ALSACE](http://WWW.HELLOASSO.COM/ASSOCIATIONS/FDMJC-D-ALSACE)

## → LA RANDO CULTURELLE

La Compagnie Les Oreilles et la Queue et l'Espace Malraux présentent : **La Rando Culturelle, périple dans Geispo insoupçonné**

Tout public  
Accessible PMR  
sur réservation

La Rando culturelle sera le bouquet final des trois ans de résidence de la Compagnie Les Oreilles et la Queue. Mademoiselle Maria K, clown et tragédienne de rue et sa comparse Rosalie s'associent aux geispolsheimois pour vous entraîner dans une aventure sportive, artistique et écologique ! A vos bâtons et chaussures de marche pour une journée inédite et insoupçonnée sur les chemins des quartiers Gare et Village. Elle sera jalonnée de pauses et de déambulations musicales, dansées, dessinées, (ra)contées, gastronomiques, épiques et magiques !... Une immersion inédite et décalée dans notre histoire et notre patrimoine architectural et environnemental. Les deux parcours seront pensés pour que les personnes à mobilité réduite et les poussettes puissent se joindre aux randonneurs. Un banquet et un bal clôtureront cette belle journée participative, il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les générations !

Découvrez Les Rencontres (Im)pertinentes de Mademoiselle Maria K à Geispolsheim sur la chaîne Youtube de la compagnie.



Lieu  
au départ de  
la Maison des  
Associations

Horaires  
départ de chacun  
des circuits à  
10h et 15h

Parcours  
2 circuits proposés  
l'un autour du  
quartier Gare,  
l'autre autour du  
quartier Village.

Circuits  
Gare  
5,5 km  
Village  
4,5 km

Durée  
3h  
chaque circuit

**NOUS CHERCHONS DES BÉNÉVOLES !  
INTÉRESSÉ ? CONTACTEZ NAHLA AU 07 82 88 88 39  
OU NAHLA.RANDOCULTURELLE@GMAIL.COM  
TOUTES LES BONNES VOLONTÉS SERONT LES BIENVENUES !**

Soutiens : Région Grand Est, DRAC Grand Est, DRAC/ARS Grand Est, Espace Malraux et Commune de Geispolsheim, FDMJC, GIP-ACMISA. Partenaires : Ecoles Municipales de Musique et de Dessin, Collège Jean de La Fontaine, Périscolaires Village et Gare, Dynamique Jeunesse, EHPAD Sans Souci, EHPAD Eliza, la Musique Municipale de Geispolsheim, Caritas, APEEIMC, ANR, Naturellement Solidaires, 1001 battes, MKF et de nombreux habitants de la Commune.

## → FESTIVAL D'HUMOUR « HOLTZI »

Festival organisé par l'association « Holtzi Festiv » en étroite collaboration avec la commune de Geispolsheim, cette 18<sup>e</sup> édition aura lieu du 17 au 19 mai à l'Espace Malraux.

**Vendredi 17 mai à 20h**

Cyrielle Knoepffel, Didou, Lucas Tristan, Ben, Franjo

**Samedi 18 mai à 20h**

Laurent Arnoult, Carole Matagne, Antoine Donneaux, Farid Chamekh, Les Jumeaux

**Dimanche 19 mai à 19h**

Doug, Patrik Cottet Moine, Giroud et Stotz

**TARIFS :**

prévente tarif plein : 20 €

prévente tarif réduit : 17 € (-16 ans)

caisse du soir : 25 €

PASS (uniquement disponibles sur demande : contact@festivalholtzi.fr)

Pass Holtzi (3 soirs) : 50 €

Pass Holtzi Plus : 80 € (avec accès au cocktail dînatoire, places limitées)

Bar et restauration possible sur place dès 18h30 (17h30 le dimanche)

G. Arnoult

INFORMATIONS : [WWW.FESTIVALHOLTZI.FR](http://WWW.FESTIVALHOLTZI.FR)



## → DON DU SANG



Chères citoyennes, chers citoyens,  
Aujourd'hui, les stocks de produits sanguins sont très faibles, ce qui a un impact direct sur le soin des malades en France. Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Vous êtes irremplaçables ! Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin. Prêt à nous rejoindre pour une pause Don De Sang utile et conviviale ?

**N'hésitez pas à nous rejoindre à notre prochaine collecte le lundi 6 mai de 17h à 20h à l'Espace Malraux.**

Au menu : pâtes à la carbonara, dessert.  
Afin de limiter le temps d'attente, il est conseillé de prendre rendez-vous pour chaque collecte sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>  
On compte sur vous. Merci de votre générosité !



## → KARATÉ DO GEISPOLSHEIM

**De plus en plus de monde au KDG : avec 270 licenciés, soit plus de 350 pratiquants, nous faisons le plein dans toutes les disciplines proposées par le club.**

Les stages de haut niveau s'enchaînent aussi bien en karaté qu'en krav maga, les premières médailles sont tombées, les passages de grades approchent, les formations d'enseignants sont en cours, il se passe toujours quelque chose dans notre Dojo !

Nos professeurs, instructeurs et entraîneurs, tous diplômés fédéraux, sont prêts à vous accueillir, que vous soyez débutants, pratiquants ou confirmés, pour une découverte

ou une pratique du Baby Karaté, du Karaté pour Enfants, pour Ados et pour Adultes, du Body Karaté, du Krav Maga pour ados et pour adultes ou encore du Yoga, pour une saison toujours dans le même esprit : une pratique performante dans une ambiance sympathique et conviviale et toujours cette possibilité unique dans notre région : une cotisation permet de participer à tous les cours proposés.

R. Fromm



**TOUS LES DÉTAILS SUR LES COURS, LES HORAIRES, SUR NOTRE SITE [WWW.KARATEDO-GEISPOLSHEIM.EU](http://WWW.KARATEDO-GEISPOLSHEIM.EU)**

## → AGF



### ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES



**Nos différentes activités ont repris en ce début d'année.**  
Nous remercions tout particulièrement les courageux participants à la Corrida du Nouvel An.

B. Blary

**RENSEIGNEMENTS DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA MAIRIE**  
**AGFGEISPOLSHEIM@GMAIL.COM**  
**FACEBOOK : AGF GEISPOLSHEIM**



## → ESPACE CANIN DE GEISPOLSHEIM

### Le Hoopers à Geispo

**L'Espace Canin de Geispolsheim débute l'année 2024 avec le lancement d'une nouvelle discipline : le Hoopers.**

#### Mais au fait, c'est quoi ?

Cette activité nous vient des Etats-Unis et se répand actuellement en Europe. Le Hoopers est conçu pour démontrer la capacité du chien à suivre les instructions et les conseils du conducteur pour passer des obstacles à distance. Cette discipline va permettre au chien de courir loin de son maître, qui le guidera à distance depuis une zone de conduite. L'humain ne se déplace pas et utilise la gestuelle et les commandes verbales pour guider son chien.

#### Et c'est pour qui ?

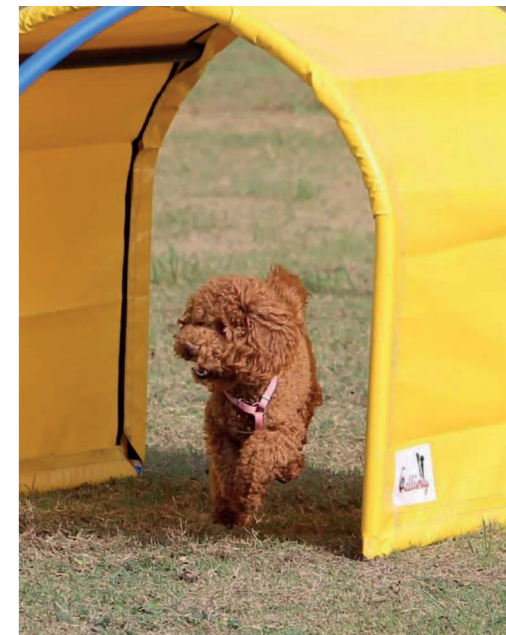
Que vous ayez un chiot, un chien dans la force de l'âge ou un chien vieillissant, le Hoopers entretient en douceur la proprioception et c'est un vrai plus pour la forme physique et mentale du chien. Les chiens de toutes tailles et de toutes races peuvent pratiquer cette discipline, c'est une activité ludique pour nos compagnons.

#### Mais comment ça se passe ?

Les parcours sur lesquels le chien va évoluer ne présente aucune contrainte physique, (pas de saut, pas d'obstacles à grimper...) 4 types d'obstacles : les hoops demi-cerceaux sur pieds sous lesquels tous les chiens peuvent passer aisément, les tunnels sont droits et ne mesurent qu'un mètre, les barils pour tourner autour et des petites barrières pour indiquer le chemin. Comme dans toutes disciplines canines des prérequis d'éducation seront nécessaires pour pratiquer le hoopers. Une fois les bases acquises, le chien gagnera en confiance et restera sous contrôle tout en travaillant avec le conducteur.

#### Et ça se passe où ?

Le vendredi à partir de 18h à l'Espace Canin de Geispolsheim.  
Le hoopers est une belle discipline qui devient de plus en plus populaire. Nous allons organiser notre premier concours à l'Espace Canin de Geispolsheim le 14 septembre.



M. Alvarez

## → MUSIQUE MUNICIPALE DE GEISPOLSHEIM



**Les répétitions vont bon train pour le prochain Concert de Printemps qui aura lieu le samedi 6 avril à 20h à l'Espace Malraux.**



**ATTENTION :** la date a changé par rapport à celle mentionnée dans la plaquette culturelle. Le chef, les musiciennes et musiciens vous proposent un voyage au fil du temps.

J.-J. Terret

## → ASSOCIATION FCG01



**Le dimanche 12 mai, le F.C. Geispolsheim 01 organise une Marche Populaire** en remplacement de celle proposée jusqu'à présent par l'Amicale des Pompiers, mais sur le même modèle : marche de 7 km et 10 km dans la nature entourant notre Commune, suivie par un déjeuner à l'Espace Malraux. Une part de la recette de cette manifestation sera versée à Caritas Alsace.

J.-J. Nuss



## → ACL ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

### Une année riche en émotion !

Le rideau est tombé sur 2023 qui fut riche en événements et en succès. 2024 s'annonce plus riche à tout point de vue : spectacle, émotion, partage. Elle a déjà bien commencé puisque nous avons eu le plaisir de nous retrouver pour défilé à l'occasion de carnaval le dimanche 10 mars. Le thème faisait écho au 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec la commune de Séné : la Bretagne (conte, légende, terroir et tradition). Comme chaque année, nous avons organisé un concours de déguisement. Les plus beaux déguisements (fait maison) ont été récompensés par notre jury. L'ACL a offert le goûter et la collation pour les enfants.

Nous continuons le programme avec toujours cette inlassable envie de vous offrir des moments de bonheur, de rire et de partage en famille ou entre amis.

**Samedi 16 mars de 20h à 00h, se déroulera la Soirée Équinoxe.** Nous organisons cette soirée dansante pour les collégiens depuis près de 20 ans. Le style musical a changé mais l'engouement des collégiens pour cette soirée reste le même (plus de 200 collégiens). La manifestation est ouverte à tous les jeunes habitants de Geispolsheim en âge d'être au collège, même s'ils ne sont pas au collège de Geispolsheim. Nous remercions déjà nos amis du Karaté Club pour la tenue de la sécurité permettant le bon déroulement de la soirée. Pour recevoir le tract et l'autorisation parentale : [aclegeispo@gmail.com](mailto:aclegeispo@gmail.com).

L'Association Culture et Loisirs a tenu sa 40<sup>e</sup> Assemblée Générale. 40 ans que nous sommes fiers de contribuer au lien social et à la vie de la Commune. 40 ans que nous contribuons à l'animation culturelle.



Spectacle annuel de la veillée conte offert par l'Association Culture et Loisirs

Rejoignez-nous, prenez part à l'aventure ACL.

C. Laugel



## → CERCLE D'ESCRIME DE GEISPOLLSHEIM

### La saison sportive 2023-2024 est déjà bien avancée.

De nombreuses compétitions ont déjà eu lieu pour les jeunes et les seniors qui s'expriment dans les toumois locaux, les championnats d'Alsace, les circuits régionaux et nationaux. Les résultats sont prometteurs. Alexis Pernet, notre nouveau maître d'armes peut en être satisfait. Mention spéciale pour les jeunes en M11 et M13 au tournoi de Souffelweyersheim qui s'est déroulé le 21 janvier dont vous pouvez consulter les résultats sur le site du club ainsi que tous les autres depuis le début de la saison.

Décembre est une période festive mais également un moment où l'altruisme prend tout son sens. Le tournoi du dernier Téléthon a été une nouvelle fois une grande réussite : 49 participants de M15 à vétérans, 87 matches, 11 clubs représentés et 2185 touches, 490 € récoltés. L'ensemble du collectif Geispolsheim - Entzheim œuvre depuis 14 ans, à travers toutes les activités organisées, pour collecter des fonds en faveur de cette cause.

La nouveauté de cette saison c'est la création d'un cours de fitness escrime. C'est une pratique chorégraphiée, sans opposition, permettant de réaliser des mouvements techniques d'escrime apparentés au duel (déplacements, actions offensives, défensives, contre-offensives...) associés à des mouvements globaux du fitness, sur fond musical et rythmique dynamique à l'aide d'un matériel simple et adapté. Cette activité vise à entretenir et améliorer les capacités corporelles sur le plan cardiovasculaire, musculaire,

psychomoteur (coordination, ambidextrie...) et cognitif (attention, mémorisation...)

Les cours se déroulent le mercredi soir de 19h30 à 21h à la salle d'escrime. N'hésitez pas, venez-nous rejoindre !

L'escrime est intergénérationnelle, ainsi le club propose par période une découverte de l'escrime pour nos seniors, les vendredis de 10h à 11h30, en partenariat avec l'AGF. Cette activité permet de maintenir une activité physique et conserver du lien social.

La prochaine période ouvre le 15 mars, contact Bruno Blary au 03 88 68 67 70.

Alors petits et grands, si vous avez envie de croiser le fer n'hésitez pas à venir nous voir !

La commission communication du CEG



TOUTES LES INFORMATIONS SUR : [WWW.ESCRIME-GEIS.FR](http://WWW.ESCRIME-GEIS.FR)

POUR NE RIEN RATER DE NOTRE ACTUALITÉ RENDEZ-VOUS SUR : [WWW.FACEBOOK.COM/GEISESCRIME/](http://WWW.FACEBOOK.COM/GEISESCRIME/) [WWW.INSTAGRAM.COM/CERCLE.ESCRIME.GEIS/](http://WWW.INSTAGRAM.COM/CERCLE.ESCRIME.GEIS/)



## → ARTS MARTIAUX

### Judo - Chanbara



**Le judo et le chanbara ont participé à la Corrida du Nouvel An. Nous sommes fiers d'être sur le podium en 3<sup>e</sup> place du nombre des associations et une 1<sup>e</sup> place en Chanbara pour Mathieu en junior sur 4 km.**

Nos judokas ont repris les compétitions. Les mini-poussins, poussins et benjamins ont participé début janvier au 1<sup>er</sup> district de l'année. Les benjamins, minimes et cadets ont commencé les coupes et championnats. En Benjamins, on félicite Romane championne du Bas-Rhin et Assia vice-championne. Chez les garçons, Ilias est champion du Bas-Rhin, Lenny et Nathan 3<sup>e</sup>. La prochaine étape sera le Championnat d'Alsace. En minimes, Nael est Vainqueur de la Coupe d'Alsace, Johann 2<sup>e</sup> et Maxime 3<sup>e</sup>.



En championnat interdépartemental cadet, Ayoub s'est qualifié en Grand Est excellence. Le 16 mars, Luc Sengel et sa partenaire se sont qualifiés au championnat de France Katas.

Nous encourageons tous les combattants pour la suite de la saison.

Bravo à Mathieu qui est arrivé 1<sup>er</sup> dans sa catégorie

en 4 km lors de la Corrida du Nouvel An. Début janvier le Chanbara a eu l'honneur de présenter une superbe démonstration avec une violoniste lors de la Cérémonie des Vœux de la Ligue d'Alsace de Judo. Quelques jeunes se déplacent régulièrement s'entraînent avec le Groupe France en région parisienne. Nous souhaitons bon vent à Marco notre champion d'Europe qui a quitté le club pour des raisons professionnelles au soleil du sud de la France. Merci Marco pour tout ce que tu as fait au club. Fin 2023 les adultes ont participé à la Coupe de France et ont récolté quelques médailles. Des compétitions sont prévues ce printemps. La coupe de France jeunes le 16 et 23 avril à

Paris - les interrégions jeunes et adultes le 6 et 7 avril à Dole, le championnat de France les 4 et 5 mai à Paris. Merci à notre Sensei Jeanmi pour le super boulot qu'il fournit tout au long de l'année sportive.

A. Clos



**JUDO :**  
ANGÈLE CLOS ☎ 06 60 53 92 76  
CLOSANGELE@GMAIL.COM

**CHANBARA :**  
JEAN MICHEL GRASSER  
☎ 06 30 05 30 56  
JM.GRASSER@WORLDONLINE.FR

**f**  
ARTS MARTIAUX GEISPOLLSHEIM  
OU [WWW.JUDO-GEISPOLLSHEIM.FR](http://WWW.JUDO-GEISPOLLSHEIM.FR)

## → TENNIS ASSOCIATION GEISPOLLSHEIM



### Championnat par équipe d'hiver

Fin des championnats par équipe d'hiver avec 5 équipes engagées dont 2 féminines. Malgré une 5e journée pleine avec 5 victoires au compteur, aucune de nos 5 équipes engagées ne s'est qualifiée pour les phases finales cette année... objectif et ambition sur nos tablettes pour l'an prochain !

### Ouverture des inscriptions demi-saison tennis et padel

Dès le 1<sup>er</sup> mars, c'est la possibilité d'adhérer au TAG pour la demi-saison et profiter de nos installations de tennis (2 courts couverts éclairés + 3 courts extérieurs en terre battue traditionnelle dont 2 éclairés) et de padel, l'activité récente du TAG qui attire tant de monde ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le TAG par mail : tageispolsheim@orange.fr

Et le printemps est aussi synonyme du retour de nos manifestations festives, tournois individuels ou compétitions en équipe..., avec cette année, le grand retour de notre Tournoi Open de Tennis qui avait eu du mal à retrouver sa place après les années Covid ! Mais le printemps c'est aussi et toujours nos Speed Dating, nos TMC, nos Championnats par équipe jeunes et adultes et Coupe du Crédit Mutuel, et nos différents Tournois padel ouverts à tous les licenciés FFT.

### Speed Dating

Animation appréciée de tous les adhérents du TAG tennis et padel, l'idée est de passer un moment sympathique à la découverte de nouveaux partenaires de jeu en matinée le dimanche ou en soirée le vendredi, format jeu libre et encadré par nos moniteurs. A l'issue de la séance sportive, le club propose de poursuivre au club house avec un déjeuner (format brunch) ou dîner dans la joie et la bonne humeur !

### Prochaines dates :

**dimanche 7 avril,**  
**vendredi 3 mai et 7 juin.**

### Animations Club et participations aux événements de la Commune

En tant qu'association de Geispolsheim, nous avons à cœur de participer aux différentes manifestations organisées par la Commune et de proposer très régulièrement des animations au sein de notre club afin de favoriser les moments d'échange et de convivialité entre nos membres, c'est la richesse de nos clubs et associations !

### Prochaines dates :

**Dimanche 14 avril :** participation à la 12e édition de Printemps en Fête  
**Vendredi 14 juin :** participation à la Fête de la Musique  
**Samedi 15 juin :** Fête de l'école de Tennis et remise des diplômes  
**Samedi 29 juin :** Fête du TAG avec animation toute la journée et soirée de clôture  
**Samedi 13 juillet :** participation à la Fête Nationale et au feu d'artifice

### Tournois Padel 2024

On espère toujours une météo clémente pour nos tournois padel qui se déroulent en extérieur et chaque veille de tournoi, nous organisons une danse du soleil, venez nombreux nous soutenir !

### Prochaines dates de tournois :

**23 et 24 mars :** P100 Hommes et Femmes  
**19 avril :** P25 Open  
**20 et 21 avril :** P250 Hommes et Femmes  
**12 mai :** P100 Hommes et Femmes  
**1<sup>er</sup> et 2 juin :** P250 Head Open Tour Hommes et Femmes  
**29 et 30 juin :** Tournoi Interne Padel P250  
**7 juillet :** P250 Hommes +45ans

### Tournois Multi-Chances (TMC) et Plateaux Galaxie

Spécialement pensés pour nos jeunes champions, qu'ils soient débutants ou déjà plus aguerris à la compétition, ces tournois permettent sur une journée de rencontrer les joueuses et joueurs des clubs voisins, le tout dans une ambiance détendue avec des animations tout au long de la journée (baby-foot, ping-pong,...).

### Prochaines dates :

**1<sup>er</sup> et 8 mars :** TMC Garçons  
**17 mars :** TMC Solidarité Femme  
**8 et 9 juin :** TMC Hommes  
**20 et 27 mars, 3, 10 et 17 avril :** Plateaux Galaxie

### Tournoi Open de Tennis du TAG

C'est le grand retour de notre Tournoi Open ouvert à tous les licenciés FFT et qui propose 3 tableaux : un tournoi féminin, un tournoi masculin sénior et un tournoi masculin sénior+ de 45 ans. **Il débute le 22 juin avec une programmation des finales le dimanche 7 juillet**, match en soirée à partir de 17h30 en semaine et sur toute la journée les week-ends. A noter que le TMC hommes des 8 et 9 juin permettra aux vainqueur et finaliste d'être directement qualifiés pour le Tournoi Open !

E. Voegelin



## → ARCAL STRASBOURG EUROMÉTROPOLE & ALENTOURS

La saison 2024 a démarré et de nombreux rendez-vous attendent nos membres.

### Mars

**Sorties pédestres :** jeudi 21 et mardi 26  
**Sortie Vélo :** mardi 12  
**Bowling :** jeudi 14 à Dorlisheim  
**Jeux :** lundis 18 et 25

### Avril

**Sorties pédestres :** lundi 8, jeudi 18 et mardi 23  
**Sortie Vélo :** mardi 2  
**Bowling :** mardi 2 à Brumath et jeudi 11 à Dorlisheim  
**Conférence :** jeudi 4 - Thème Le Diabète  
**Voyage au Costa Rica :** du 10 au 24  
**Culture & Découverte :** jeudi 18 - Heidelberg  
**Jeux :** lundis 8, 15, 22 et 29

### Mai

**Sorties pédestres :** lundi 13, jeudi 23 et mardi 28  
**Sortie Vélo :** mardi 7  
**Bowling :** mardi 7 à Brumath et jeudi 16 à Dorlisheim  
**Sortie Asperges :** jeudi 9  
**Jeux :** lundis 6, 15 et 27

### Juin

**Sorties pédestres :** lundi 10, jeudi 20 et mardi 25  
**Sortie Vélo :** mardi 4  
**Bowling :** mardi 4 à Brumath et jeudi 11 à Dorlisheim  
**Séjour Randonnée au Luxembourg :** du mercredi 12 au vendredi 14  
**Jeux :** lundis 3, 10, 17 et 24

G. Martz

**CONTACT ☎ 06 44 07 79 16 (ENTRE 18H ET 20H)**  
**ASTREA.PRESIDENT@OUTLOOK.FR**  
**WWW.ARCALASTREA.FR**

## → L'U.N.P.R.G.

### L'UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITÉS DE LA GENDARMERIE 67



En 2023, l'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie a établi le siège de son secteur strasbourgeois dans la commune de Geispolsheim.

Reconnue d'Intérêt Général, comptant plus de 25 000 adhérents au plan national, sa devise est UNIR - SOUTENIR - AGIR. Ainsi, elle a pour missions de regrouper toutes les personnes qui servent et qui ont servi en gendarmerie, leurs familles, leurs amis, les sympathisants ; de soutenir les veuves, veufs, orphelins, membres fragilisés ou en grande difficulté ; d'exalter les sentiments de solidarité professionnelle, de représenter ses membres dans les organismes consultatifs ; de perpétuer les traditions de devoirs, de probité et de prestige de l'institution. L'idée maîtresse : garder un lien intergénérationnel entre celles

et ceux qui ont connu, fréquenté ou simplement apprécié la gendarmerie. Pour cela, toute au long de l'année, il est organisé des rassemblements, des repas, des visites, des voyages, des lotos... des moments de partages. Que vous soyez retraité de la gendarmerie, actif de l'arme, réserviste, cadet, époux(se), veuf(ve), en lien familial, issue d'une autre arme, ami ou tout simplement civil sympathisant, vous avez une place au sein de l'U.N.P.R.G.

P. Elias



**INFORMATIONS :**  
**PRÉSIDENT DU SECTEUR DE STRASBOURG**  
**UNPRG67SECTEUR.STRASBOURG@GMAIL.COM**  
**FACEBOOK : UNPRG - UD 67**

## → ASSOCIATION NATURE RIED

### Plaidoyer pour le Hérisson

Le hérisson est un visiteur courant de nos jardins. Il est un précieux auxiliaire de celles et ceux qui s'adonnent à la culture potagère et/ou ornementale. Il prélève en effet de nombreux insectes, notamment des carabes, vers et larves, perce-oreilles et mille-pattes, mais aussi limaces et escargots particulièrement ravageurs des jeunes plantes. Animal discret puisque principalement nocturne, il quadrille un territoire de plusieurs dizaines d'hectares autour de son lieu de résidence préféré où il revient dormir le jour dans l'un des nids aménagés aux creux d'un buisson, sous les feuilles, à l'abri de la lumière directe et de toutes sortes de dérangements. On peut l'entendre ronfler au calme durant une chaude journée d'été. Le hérisson hiberne, période pendant laquelle il survit grâce aux graisses précédemment accumulées. C'est donc en automne qu'il est opportun de lui apporter un complément de nourriture, de préférence à partir des préparations spécifiques sans oublier l'indispensable écuelle d'eau fraîche (jamais de lait réputé indigeste voire mortel pour l'animal). Au printemps, le hérisson apprécie aussi le soutien de l'homme pour reconstituer ses réserves. En dehors de ces périodes, aucune intervention n'est souhaitée pour éviter toute dépendance. Même s'il affectionne un lieu particulier, le hérisson ne connaît pas de limites territoriales. Il quitte son jardin, traverse les voies de circulation, franchi des obstacles jusqu'à une trentaine de cm, rencontre ses congénères mais les évite, sauf au printemps lors des parades nuptiales. C'est lors de ses escapades nocturnes qu'il devient vulnérable, non pas à cause de ses prédateurs naturels tels hibou grand-duc, renard ou blaireau (y en a-t-il encore à Geispolsheim ?), mais par la circulation automobile. Intimidé par le bruit et l'éclairement, il se fige en boule et attend de... se faire écraser ! Les chiens jouent souvent avec la boule hérissée jusqu'à épuisement létal du hérisson. Dans la nature, son espérance de vie est d'environ 3 à 5 ans. La densification de l'habitat, le cloisonnement des propriétés et l'artificialisation des sols rendent la vie difficile aux hérissons qui peuplent ce qui reste encore de nos espaces naturels. S'ajoute à cela l'égoïsme de celles et ceux qui ne tolèrent aucun intrus dans leur espace privé, surtout lorsqu'il est hérissé de piquants et naturellement porteur de puces



autres qu'électroniques ! Notre jardin abritait un hérisson régulièrement visité jusqu'en 2022 par trois autres congénères autour du point d'eau et de nourriture à leur disposition. Nous avons été d'heureux témoins de leurs ébats, danses et repas pris respectueusement selon la hiérarchie établie entre individus. Au petit matin, leurs traces se limitaient aux quelques crottes sèches qu'il convenait de balayer. Cet automne 2023, les hérissons ne viennent plus faire du gras et celui qui habitait notre jardin a lui aussi disparu. Nous avons malheureusement été témoin d'actes qui, en dépit du bon sens, vont à l'encontre de règles élémentaires qui régissent notre cohabitation d'humains avec les espèces présentes dans l'environnement naturel que nous colonisons à présent. Aussi, le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus* Linnaeus) est une espèce protégée au sens de l'inventaire national du patrimoine naturel. L'article 2 stipule que sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel. Puisse ce plaidoyer pour la protection du hérisson motiver celles et ceux engagés dans la lutte pour le maintien de la biodiversité, instruire quiconque s'intéresse à la cohabitation avec cet animal et inciter les ignorants à revoir leur attitude envers cet habitué et visiteur ancestral de nos jardins.

J-C. Sonnefraud

## → CARITAS



### Cet été, devenez « famille de vacances » avec Caritas !

Caritas Alsace est à la recherche de familles volontaires pour accueillir un enfant cet été. Tout au long de l'année, l'association suit des familles en situation de précarité. Celles-ci ont rarement la possibilité de partir en vacances, faute de moyens.

Caritas propose à leurs enfants de changer d'air dans des familles volontaires. Ces « familles de vacances » bénévoles accueillent un (ou deux) enfant(s), âgé(s) de 7 à 10 ans, pendant deux semaines en été.

Pas besoin d'organiser un programme compliqué : passer du temps avec l'enfant et partager son quotidien (jardinage, bricolage, jeux de société, balades dans la nature...) lui permettra de faire plein de découvertes et de passer d'excellentes vacances.

### Accueillez un enfant en vacances et offrez-lui des souvenirs inoubliables !

Les dates d'accueil pour l'été sont les suivantes (au choix) : du 9 au 23 juillet ou du 23 juillet au 2 août.

S. Paul

INFORMATIONS : BIRUTÉ 06 25 22 34 49  
AFV@FEDERATIONCARITASALSACE.ORG



## → ECOLE MAWASHI

### L'Ecole Mawashi Jujutsu avait organisé, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, un passage de grade pour ses deux plus anciens élèves.

Justine Heiligenstein, 35 ans, et Anthony Latuner, 28 ans, ont passé leur examen et obtenu avec succès leur shodan (ceinture noire 1<sup>er</sup> dan). Leur sensei est fier d'avoir pu être le témoin de leur engagement inaltérable, et ce malgré les nombreuses années de travail nécessaires à l'acquisition d'un tel niveau. Cet engagement dans un art martial est évidemment physique, nécessitant d'apprendre à connaître et à utiliser son propre corps pour pouvoir entrer en résonance avec celui de son partenaire. Il est également mental, en acceptant de remettre encore et toujours ses acquis en question. Enfin, cet engagement est aussi moral, grâce à la compréhension et à l'assimilation des principes humains qui guident la technique. La pratique assidue et sincère d'Anthony et Justine durant toutes ces années les honore. Leur prestation aura sans aucun doute attisé la volonté des autres élèves présents de pouvoir un jour prétendre à cet examen, lequel représente le début d'un nouveau cycle, mais certainement pas la fin du chemin.

J. Heiligenstein



## → SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE



### L'année arboricole et l'année civile ne débutent pas au même moment !

La première est marquée par les premières plantations d'automne. Ce que l'on nomme « taille d'hiver » commence en général en novembre. La seconde constitue pour nous, dès janvier dorénavant, avec les vœux, la période de ré-adhésion à notre association.

Les prochains cours de taille auront lieu samedi 8 juin et 16 novembre.

Nous serons présents à la Fête du Printemps le 14 avril avec des nouveautés.

Nous continuons à vous accueillir chaque vendredi après-midi au Verger-École derrière le bâtiment sportif. Différents projets sont en cours de réflexion.

À bientôt donc pour en savoir plus...

M. Brevers



Arrosage copieux après plantation d'un jeune pommier.



## ENSEMBLE PAR NATURE

### L'eau est précieuse

Depuis plusieurs années, les trois captages de la zone de Strasbourg Sud, à Geispolsheim et à Holtzheim présentent des taux de résidus de pesticides dépassant régulièrement la limite réglementaire. Entre janvier 2021 et juillet 2022, 18 prélèvements sur 38 présentaient des dépassements de la norme autorisée. Les pesticides concernés, des métabolites, proviennent majoritairement d'herbicides utilisés pour les cultures. Leur impact sur la santé n'est pas bien évalué. Afin de maintenir une qualité d'eau suffisante, l'eau la plus chargée en pesticides est diluée avec de l'eau d'un forage moins impacté. La préfecture a émis le 7 août 2023 un arrêté permettant à l'Eurométropole de Strasbourg et à la communauté de communes de la région Molsheim-Mutzig de produire et distribuer cette eau, en augmentant pour trois ans la limite réglementaire. Lors du conseil municipal du 27 novembre, les élus "Ensemble par nature" ont suggéré d'ajouter une mention exprimant la préoccupation du conseil municipal pour cette altération de la qualité de l'eau.

Rappelons que l'eau vendue en bouteilles plastiques contient des nanoplastiques eux aussi peu recommandables. Seule solution : limiter les dégâts en évitant les sources de pollution.

Les élu.e.s du groupe "Ensemble par Nature"  
J. Fernique, A. Kohler, H. Mansuy, B. Sari

## LES INFOS UTILES

### URGENCES 114

@Urgence114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, sapeurs-pompiers, police, gendarmerie) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte/voix, images).

Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ? Sur le site internet ou sur l'application Urgence 114, vous pouvez contacter directement le 114 : des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence le plus proche. Dès maintenant, vous pouvez remplir à l'avance votre profil pour gagner du temps en cas d'urgence.

PLUS D'INFORMATIONS SUR : [WWW.INFO.URGENCE114.FR](http://WWW.INFO.URGENCE114.FR)



### DEUX NOUVEAUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Les docteurs Laura Jallu et Mélanie Valentin  
37 rue du Général de Gaulle 67118 Geispolsheim  
☎ 03 88 68 87 90 / ☎ 03 88 68 65 20

### VOYAGE SCOLAIRE

Dans le cadre d'un voyage scolaire, les élèves n'ont plus besoin de passeport pour découvrir l'Angleterre depuis le 23 décembre 2023 à condition :

- ☒ D'être âgé de moins de 18 ans ;
- ☒ D'avoir une pièce d'identité en cours de validité ;
- ☒ D'un formulaire complété par les accompagnateurs.

Ce nouvel accord échangé entre les deux pays permettra d'assouplir les règles des voyages scolaires et de voir revenir les écoliers français.

### GEISPO 2023 ERRATUM

S'ajoute aux décès 2023  
25 octobre 2023  
Henri Hoffer 94 ans  
Lingolsheim



## LES DATES À RETENIR

### MARS

Sa 16  
Ve 22  
Sa 23

Soirée Equinoxe  
Tutti Frutti  
Bourse aux Vélos  
Loto  
Bourse à la Puériculture  
Thé Dansant  
Spectacle : La Prophétie de Faqat

ACL  
Ecole Municipale de Musique  
ACL  
CJS  
Ecole Le Petit Prince  
Commune  
Commune

Salle ACL  
Maison des Associations  
Salle ACL  
Espace Malraux  
Salle ACL  
Espace Malraux  
Espace Malraux

### AVRIL

Je 4  
Sa 6  
Lu 8  
Je 11  
Ve 12  
Di 14

Spectacle : Comédie Tragique  
Concert de Printemps  
Thé Dansant  
Spectacle : De Cendre et de Sable  
Jam session : Faso Blues Trio  
Printemps en Fête  
Concours d'Agility  
Concert Ecole Municipale de Musique  
Spectacle : R.O.S.I.  
Spectacle :  
La Fin du Monde va bien se passer  
Soirée Tertulia

Commune  
Musique Municipale  
Commune  
Commune  
Commune  
Club Canin  
Ecole Municipale de Musique  
Commune  
FDMJC  
Festi Geis

Espace Malraux  
Espace Malraux  
Espace Malraux  
Espace Malraux  
Stade de l'Ehn  
Club Canin  
Espace Malraux  
Espace Malraux

### MAI

Me 1  
Di 5  
Lu 6  
Di 12  
Ma 14  
Ve 17 au Di 19  
Lu 20  
Ma 21  
Ma 21 au Sa 25  
Ve 24

Vide Grenier  
Concert Caritatif  
Don du Sang  
Marche Nature  
Spectacle : Pépé de Mirabelle  
Festival d'Humour  
Journée du Vélo  
Spectacle : Mag et Momo  
Semaine des Padawans  
Salon Emploi Geis  
Tutti Frutti  
Spectacle : Fake Muse  
Ciné Club : Casablanca

CJS  
Ecole Municipale de Musique  
ADSB  
FCGo1  
Commune  
Holtzi Festiv  
STEP  
Commune  
Ecole Municipale de Musique  
Commune  
Ecole Municipale de Musique  
Commune  
Commune

Salle St Jean  
Eglise Sainte-Marguerite  
Espace Malraux  
Espace Malraux  
Espace Malraux  
Espace Malraux  
Centre Sportif  
Espace Malraux  
Maison des Associations  
Salle ACL  
Maison des Associations  
Espace Malraux  
Espace Malraux

Sa 25  
Ma 28

### JUIN

Sa 1  
Di 2  
  
Sa 8 et Di 9  
Sa 8 au Sa 15  
Di 9  
Ve 14  
Ma 25

Randonnée Culturelle  
Fête Dieu  
Chasse aux Trésors  
Gala de Danse Moderne  
Juin en Musique  
Elections Européennes  
Fête de la Musique  
Soirée des Talents

Commune  
Conseil de Fabrique  
Milana  
Ecole Municipale de Danse Moderne  
Ecole Municipale de Musique  
Commune  
Commune  
Commune

Maison des Associations  
Stade Turmatt  
Espace Malraux  
Maison des Associations  
Espace Malraux

### DÉCHÈTERIE MOBILE

Village : parking du Centre Sportif  
Gare : parking de la salle ACL  
Lundi & mercredi 11h à 17h30  
Samedi 9h à 17h

- samedi 6 avril quartier Village
- lundi 6 mai quartier Gare
- samedi 8 juin quartier Village

### COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Ces déchets sont collectés sur 3 sites spécialisés prévus à cet effet.  
Informations sur : [www.strasbourg.eu/dechets-dangereux-traitement](http://www.strasbourg.eu/dechets-dangereux-traitement)  
toutes les informations nécessaires : adresses, horaires d'ouverture, déchets acceptés, conditions d'apport et également les bonnes astuces pour réduire ces déchets.



### DÉCHÈTERIE FIXE

La Vigie rue Théodore Monod  
Tous les jours 8h à 18h45 - Dimanche 8h à 11h45

### DÉCHÈTERIES SPÉCIALES VÉGÉTAUX

Village : parking du Centre Sportif  
Gare : parking de la salle ACL  
Mercredi & vendredi 14h à 17h30  
Samedi 10h à 17h

- samedi 20 avril quartier Gare
- samedi 18 mai quartier Village
- mercredi 19 juin quartier Gare



Une Collab'

ENGEL Architecture X Dynastie Construction

GEISPOLSHHEIM

Maisons  
d'Architecte  
*Elegance*

03.88.66.77.15  
contact@dynastie.fr

